

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAL  
DU 11 DÉCEMBRE 2025 À 07h45

**Présents :**

**DP**

Youri DE SMET (bourgmestre)  
Marc LANG (échevin)  
Frank COLABIANCHI (conseiller)  
Monique SMIT-THIJS (conseillère)  
Francine MORO (conseillère)  
Nadine PHILIPPE (conseillère)  
Mariette GALLMEISTER (conseillère)

**déi gréng**

Roger MILLER (échevin)  
Stefan GLOBER (conseiller)

**LSAP**

Yolande SCHUSTER (conseillère)

**CSV**

Nadine SCHARES (conseillère)  
Guy WEIRICH (conseiller)  
Marc RAUCHS (conseiller)

Georges FRANCK (secrétaire communal)  
Sophie HUMBERT (secrétaire communale adjointe)

Excusé(s) : /

**ORDRE DU JOUR**

**En séance publique :**

01. Approbation de l'ordre du jour
02. Informations et correspondance
03. Contrats
  - A. Contrats de bail commerciaux : approbation
04. Personnel communal
  - A. Création d'un poste de fonctionnaire communal
05. Urbanisme
  - A. Lotissement d'une parcelle sise à Bertrange, 42, Cité am Bruch, en 2 lots
  - B. Lotissement de quatre parcelles sises à Bertrange, rue des Romains, en 5 lots
06. Commissions consultatives et légales
  - A. Commission communale du vivre-ensemble interculturel : nomination d'un membre suppléant
  - B. Commission consultative SEA : modification de la constitution
  - C. Commission consultative SEA : nomination de membres
07. Les Parcs du Troisième Âge
  - A. Conseil d'administration : nomination d'un membre
08. Office Régional du Tourisme
  - A. Nomination d'un délégué
  - B. Nomination d'un délégué suppléant
09. Environnement
  - A. Règlement communal relatif à l'allocation de subventions aux particuliers concernant la promotion de la durabilité, de l'utilisation rationnelle de l'énergie et des ressources naturelles et de la mise en valeur des énergies renouvelables dans le domaine du logement
10. Projets
  - A. Devis relatif à l'assainissement du système de traitement de l'eau de la piscine du Centre Atert : approbation
11. Circulation
  - A. Confirmation de règlements de circulation d'urgence
12. Finances
  - A. Budget rectifié 2025 et budget 2026 : approbation

**En séance publique :**

## **01. Approbation de l'ordre du jour**

Monsieur le bourgmestre De Smet demande aux conseillers communaux s'ils approuvent l'ordre du jour.

Le conseil communal approuve l'ordre du jour à l'unanimité.

## **02. Informations et correspondance**

M. le bourgmestre De Smet indique avoir reçu du SICA le rapport sur les déchets pour l'année 2024. Les déchets résiduels s'élèvent à 1.057 tonnes pour la commune de Bertrange, ce qui correspond à 118 kg par tête. L'on constate par ailleurs une légère baisse des déchets résiduels par rapport à 2023. En ce qui concerne Valorlux, 168 tonnes ont été collectées, soit 18,71 kg par habitant. En matière de verre, la commune se situe avec 130 tonnes, soit 21,4 kg par habitant, légèrement en dessous de la moyenne, ce qui s'explique par le fait que le verre peut également être déposé au centre de recyclage communal. Au sujet des taux de participation, il tient à préciser qu'ils sont inférieurs à ceux d'autres communes. Cela s'explique par le fait que la commune compte un grand nombre d'immeubles collectifs et moins de maisons unifamiliales que d'autres communes. Les habitants ont la possibilité de déposer les déchets verts, le papier et le verre au centre de recyclage communal. Malgré la croissance constante de la population, la quantité de déchets diminue. C'est une bonne nouvelle et il faut continuer dans cette voie.

M. le bourgmestre De Smet ajoute que le « Wantermaat » a été un succès malgré le temps maussade. Il tient à remercier les associations, les bénévoles et les exposants pour leur engagement pendant ces trois jours.

À ce jour, le nombre de résidents est de 9.473.

L'encaisse communale s'élève à 17 millions d'euros.

## **03. Contrats**

### **A. Contrats de bail commerciaux : approbation**

M. le bourgmestre De Smet précise qu'il s'agit en l'espèce de trois contrats de bail commerciaux. Le quatrième contrat de bail commercial sera soumis au vote lors d'une des prochaines séances. Ils concernent concrètement la boucherie Niessen, l'épicerie fine Thym&Citron et la poissonnerie. Les différents loyers sont renseignés et calculés en fonction de la superficie. Ces contrats prennent effet le 1er février 2026. Le loyer sera suspendu pendant trois mois, afin de permettre à ces nouveaux commerces de prendre un bon départ. Le premier paiement sera donc dû le 1er mai 2026. Certains contrats de bail incluent un emplacement de parking, d'autres locataires y ont renoncé. La durée des contrats est de neuf ans.

Ce point est adopté à l'unanimité.

## **04. Personnel communal**

### **A. Création d'un poste de fonctionnaire communal**

M. le bourgmestre De Smet explique qu'il s'agit ici de la création d'un poste pour le service du personnel dans la carrière B1.

Le conseil communal adopte ce point à l'unanimité.

## **05. Urbanisme**

### **A. Lotissement d'une parcelle sise à Bertrange, 42, Cité am Bruch, en 2 lots**

M. le bourgmestre De Smet explique que ce point concerne une parcelle sise à Bertrange, dans la « Cité am Bruch ». Il est prévu de la diviser en deux lots à des fins de construction ultérieure.

Ce point est adopté à l'unanimité.

#### **B. Lotissement de quatre parcelles sises à Bertrange, rue des Romains, en 5 lots**

M. le bourgmestre De Smet précise que ce point concerne quatre parcelles sises à Bertrange, dans la « rue des Romains ». Il est prévu de les diviser en 5 lots à des fins de construction ultérieure.

Ce point est adopté à l'unanimité.

### **06. Commissions consultatives et légales**

#### **A. Commission communale du vivre-ensemble interculturel : nomination d'un membre suppléant**

M. le bourgmestre De Smet déclare que Jelena Kristic a été élue à l'unanimité en tant que membre suppléant de la commission du vivre-ensemble interculturel. Elle remplace Doris Karell.

#### **B. Commission consultative SEA : modification de la constitution**

M. le bourgmestre De Smet expose que ce point a déjà été adopté lors de la dernière réunion. Il souhaite cependant apporter une modification à la composition. Cela est dû à l'envergure du SEA « Bei der Gemeng », de sorte qu'il est proposé de nommer non pas un responsable, mais les deux responsables au sein de la commission.

Ce point est adopté à l'unanimité.

#### **C. Commission consultative SEA : nomination de membres**

M. le bourgmestre De Smet annonce que Jill Krier et Daniel Ferrari ont été nommés à l'unanimité.

### **07. Les Parcs du Troisième Âge**

#### **A. Conseil d'administration : nomination d'un membre**

M. le bourgmestre De Smet explique que Pierre Weiland a été élu en tant que membre du conseil d'administration. Il remplace Gabriella Damjanovic.

### **08. Office Régional du Tourisme**

#### **A. Nomination d'un délégué**

M. le bourgmestre De Smet fait savoir que Roger Miller a été élu à l'unanimité en tant que délégué de l'ORT.

#### **B. Nomination d'un délégué suppléant**

M. le bourgmestre De Smet déclare que Marc Lang a été élu à l'unanimité en tant que suppléant de Roger Miller auprès de l'ORT.

### **09. Environnement**

## **A. Règlement communal relatif à l'allocation de subventions aux particuliers concernant la promotion de la durabilité, de l'utilisation rationnelle de l'énergie et des ressources naturelles et de la mise en valeur des énergies renouvelables dans le domaine du logement**

M. l'échevin Miller explique qu'il s'agit en l'occurrence du règlement sur les énergies renouvelables. Il est prévu de supprimer le plafonnement et de s'aligner sur l'État. Concrètement, cela signifie que tout ce qui est subventionné par l'État sera également pris en compte dans le calcul de la subvention de la commune, notamment l'isolation des murs intérieurs et extérieurs, le remplacement des fenêtres, etc. Si l'État subventionne chaque élément individuellement, la commune prendra alors en charge 25 % de ce montant. Il en sera dorénavant de même pour les énergies renouvelables, telles que les pompes à chaleur. Les subventions pourront par ailleurs désormais être cumulées; il suffira pour cela de soumettre simultanément l'avis du ministère de l'Environnement. Le service compétent procédera alors au contrôle afférent. Les façades isolantes seront également subventionnées, mais ne pourront pas être cumulées avec la subvention relative aux rénovations des façades, celles-ci faisant l'objet d'un règlement distinct. Dans ce cas, le paiement de la subvention se fera dans le cadre du plafond maximal autorisé.

M. le bourgmestre De Smet ajoute que les citoyens qui ont reçu en 2025 la subvention de l'État et de la commune recevront un courrier et se verront verser la différence, afin de ne désavantager personne.

M. le conseiller Weirich fait remarquer que son groupe salue cette modification, qui constitue un pas dans la bonne direction en matière de protection du climat. Il s'agit d'une augmentation substantielle. Il souhaite citer un exemple concret pour illustrer ses propos. Dans le cas de figure d'une subvention de 24.000 euros de l'État pour une installation photovoltaïque, cette modification permet désormais de recevoir 2.950 euros supplémentaires de la part de la commune. Par rapport aux quatre communes voisines de la ville de Luxembourg, Bertrange ne fait toutefois pas figure de pionnier, mais accuse un certain retard. Il y a encore de quoi faire mieux. La protection du climat est une priorité absolue, raison pour laquelle elle doit être prioritaire dans le budget afin d'inciter le plus grand nombre possible de citoyens à s'engager dans cette voie. Par ailleurs, il s'agit aussi en partie d'une mesure de politique sociale. Grâce à la rétroactivité déjà mentionnée, personne ne sera désavantagé. Du fait de la réévaluation automatique des demandes, les citoyens n'auront pas à déposer de nouvelle demande. Enfin, il souhaite savoir s'il existe une possibilité d'apporter une rectification à l'article 1, section B. Selon lui, le texte devrait être aligné sur celui de l'État, au risque d'être trop restrictif.

M. l'échevin Miller salue l'avis du CSV. Les communes voisines telles que Strassen se situent également à 25 %, Mamer à 35 % et Hesperange à 30 %, bien qu'avec un plafonnement. Selon lui, 25 % font déjà une grande différence. Les subventions de l'État restent généreuses. Si celles-ci venaient à diminuer, la commune aurait toujours la possibilité d'augmenter la subvention.

M. le bourgmestre De Smet fait remarquer que la commune dispose des coordonnées pour un paiement rétroactif. Cette mesure entraînera une augmentation du nombre de demandes, Le budget nécessaire à cet effet est disponible. Les subventions de l'État feront elles aussi l'objet de modifications à l'avenir.

Mme la conseillère Schuster salue cette adaptation du règlement en tant que membre du LSAP. M. le conseiller Weirich l'a déjà expliqué de manière explicite, raison pour laquelle elle n'entrera plus dans les détails. Elle ne peut qu'approuver les propos de M. le conseiller Weirich lorsqu'il affirme que le nouveau règlement est plus avantageux pour les citoyens et qu'il permettra de continuer à investir dans la protection du climat. Nombreux sont les ménages qui éprouvent déjà des difficultés à acheter ou à construire leur propre logement. Ces aides permettent aux particuliers désireux de construire de réorganiser leurs finances; elles incitent également ceux qui sont déjà propriétaires à investir dans l'une ou l'autre installation.

M. le bourgmestre De Smet ajoute que l'État vient également en aide aux personnes défavorisées par le biais du régime de préfinancement.

Ce point de l'ordre du jour est adopté à l'unanimité, compte tenu de la modification proposée par M. le conseiller Weirich.

## **10. Projets**

### **A. Devis relatif à l'assainissement du système de traitement de l'eau de la piscine du Centre Atert : approbation**

M. le bourgmestre De Smet explique qu'il s'agit en l'espèce du devis relatif à l'assainissement du système de traitement de l'eau de la piscine du Centre Atert. Tant le système technique que le système informatique sont quelque peu obsolètes. Le changement le plus important prévu est toutefois le passage à l'ultrafiltration. Celle-ci présente l'avantage d'améliorer la qualité de l'eau, de réduire la consommation d'eau et de chlore et de diminuer les coûts d'exploitation. Il s'y ajoute que ce système est plus compact, fonctionne de manière automatisée et présente moins de sources d'erreurs. Ces avantages expliquent son prix plus élevé, à concurrence de plus ou moins 612.000 euros. Les autorités s'efforceront de planifier les travaux de manière à perturber le moins possible l'exploitation normale.

Mme la conseillère Schares fait remarquer que de tels travaux s'imposent tôt ou tard. Lorsqu'il s'agit de la qualité de l'eau, il ne faut pas lésiner sur les coûts. Quelle sera la durée des travaux ou est-il prévu de les réaliser en parallèle ?

M. le bourgmestre De Smet répond que les appels d'offres sont en cours. Il reste à déterminer les travaux qui pourront être réalisés pendant la période scolaire et ceux qui devront être effectués pendant les mois d'été. Il n'existe pas encore de calendrier concret pour l'ensemble de la mise en œuvre.

Ce point est adopté à l'unanimité.

## **11. Circulation**

### **A. Confirmation de règlements de circulation d'urgence**

M. l'échevin Miller explique qu'il est question en l'espèce d'un règlement de circulation à caractère temporaire dans la rue des Champs, applicable du 1er au 13 décembre 2025.

M. l'échevin Miller explique qu'il est question en l'espèce d'un règlement de circulation à caractère temporaire dans la rue des Chênes, applicable du 8 décembre 2025 au 8 juin 2026.

M. l'échevin Miller explique qu'il est question en l'espèce d'un règlement de circulation à caractère temporaire dans la rue des Romains, applicable du 8 au 17 décembre 2025.

## **12. Finances**

### **A. Budget rectifié 2025 et budget 2026 : approbation**

M. le bourgmestre De Smet explique vouloir passer à présent au point principal et final de l'ordre du jour, à savoir la présentation, la discussion et le vote du budget rectifié 2025 et du budget 2026. Il propose à cet effet de respecter l'ordre suivant : les membres de la majorité s'exprimeront en premier, ensuite le CSV et en fin de compte le LSAP. Après les interventions, les porte-paroles des différents groupes auront l'occasion de prendre la parole avant de procéder au vote.

M. le bourgmestre De Smet poursuit en déclarant que c'est pour lui un grand honneur et un plaisir particulier de présenter aujourd'hui le budget de la commune de Bertrange, un budget qui a été élaboré dans un esprit de consensus et de coopération constructive entre le collège échevinal et les services concernés. Chaque année, ce moment fait partie des étapes majeures du travail politique local : il permet non seulement de dresser un bilan clair de tout ce qui a été mis en œuvre avec succès, mais aussi de mettre en avant les projets concrétisés avec beaucoup d'engagement au cours de l'année. En même temps, ce budget offre la possibilité de se tourner vers l'avenir : il définit les priorités stratégiques qui guideront le développement de la commune

dans les années à venir. En d'autres termes, il ne faut pas se contenter pas de réagir aux défis actuels, mais d'investir de manière ciblée dans l'avenir, avec responsabilité, transparence et surtout clairvoyance. Avant d'aborder le budget proprement dit, il souhaite revenir sur les changements politiques. Bertrange a eu un nouveau collègue échevinal avec deux nouveaux échevins et un nouveau bourgmestre. Il tient donc à exprimer ses remerciements à son groupe, à la direction du parti et aux citoyens de Bertrange qui lui ont permis d'assumer cette fonction. Il remercie également Monique Smit-Thijs et Frank Colabianchi pour leur excellente collaboration au sein du collège échevinal. Avec neuf des treize mandats au conseil communal, soit 66,65 % des voix accordées au Parti démocrate et à déi gréng par les citoyens de Bertrange, son équipe dispose d'une large majorité stable. Cette majorité est bien davantage qu'un chiffre à ses yeux, elle est surtout un mandat : la confiance d'une grande majorité de la population de Bertrange, qui s'attend à ce que les autorités agissent avec responsabilité et transparence en étant à l'écoute de tous les habitants. Cela permet de prendre des décisions qui sont dans l'intérêt de toute la commune, de manière constructive, durable et résolument tournée vers l'avenir de Bertrange. Il désire également remercier sincèrement Frank Demuyser et Gaby Damjanovic, démissionnaires du conseil communal, pour la bonne collaboration et leur adresse ses meilleurs souhaits pour l'avenir.

M. le bourgmestre De Smet explique ne jamais avoir fait un secret de son souhait de diriger la commune ensemble avec un partenaire. Assumer des responsabilités exige du courage, un esprit d'équipe et de la cohésion. Avec ses collègues du parti déi gréng, le Parti démocrate a trouvé un partenaire ambitieux qui partage le même objectif : se mettre au service des citoyens de Bertrange. Certains prétendent que Bertrange traverse une période turbulente et mouvementée et que le nouveau collège échevinal manque d'expérience pour maîtriser la situation. L'expérience ne s'acquiert pas à la naissance, mais à travers les expériences quotidiennes, l'engagement, la résolution de problèmes et les leçons tirées des erreurs commises. C'est précisément ainsi que le collège échevinal actuel gagne en expérience, notamment grâce aux nombreux projets menés conjointement, aux décisions prises quotidiennement et aux responsabilités assumées jour pour jour en vue de rendre la commune durable et moderne et développer des solutions viables. Il est convaincu que ce n'est pas le nombre d'années qui compte. C'est plutôt la capacité à ne pas perdre son calme, à travailler sur la base de faits et de la vérité, à agir de manière transparente et à prendre les meilleures décisions possibles dans l'intérêt des citoyens.

M. le bourgmestre De Smet poursuit que ce budget permet de créer les bases financières et structurelles nécessaires pour continuer à renforcer le bien-être des citoyens, maintenir une qualité de vie élevée et développer la commune de manière durable et innovante. Il laisse le soin de la présentation détaillée à M. Marc Lang, échevin et président de la Commission des finances. À l'instar des années précédentes, celui-ci expliquera la situation financière en s'appuyant sur des chiffres précis. Dans le contexte national et international actuel, l'on pourrait aller jusqu'à dire avec un brin d'exagération, qu'il s'agit au niveau local d'un « budget de la paix », qui se passe de discussions sur le réarmement ou la défense militaire. Au niveau européen, la réalité est bien différente. L'Agence européenne de défense prévoit des dépenses de défense de 343,2 milliards d'euros pour 2024, qui devraient passer à près de 400 milliards d'euros en 2025. Ces évolutions sont préoccupantes et montrent à quel point le projet de paix européen est mis à rude épreuve et combien il est important d'adopter une position commune forte et de faire preuve de cohésion pour contrer les menaces actuelles. Il s'avère hélas que la paix et la sécurité sont loin d'être une évidence et ont un prix. Au niveau local, il importe également de continuer à vivre et à défendre la démocratie, à montrer l'exemple et à prendre les préoccupations et les besoins des citoyens au sérieux. Cela peut se faire à de nombreux niveaux.

M. le bourgmestre De Smet précise d'emblée que la situation financière est très saine et stable. Il ne s'agit pas seulement d'une opinion subjective, mais d'un fait qui peut être étayé par des indicateurs objectifs et indépendants de l'orientation politique, tels que le rapport entre les recettes et les dépenses ordinaires, la capacité d'autofinancement, le taux d'endettement, le ratio de liquidité ou encore les frais de personnel. Il souhaite aborder ce dernier point plus en détail. La masse salariale augmentera d'environ 2,4 millions d'euros entre 2025 et 2026. Cette augmentation résulte du recrutement de personnel supplémentaire, tant pour l'administration que pour le SEA et le service technique. Il est prévu de passer des 146 employés actuels à un total de 162 d'ici la fin 2026, afin d'offrir aux citoyens un encadrement de haute qualité et un service efficace. Avec le service de logement, le service écologique, le service du personnel, un responsable des événements et un coordinateur sportif, les mesures nécessaires ont été prises pour se préparer à l'avenir. Il s'y ajoute le

fait que la convention collective joue également un rôle important. L'augmentation linéaire de 2,5 % du point indiciaire sur deux ans a un impact significatif sur le budget. Un point mérite toutefois d'être souligné. Il s'agit en effet du 16ème budget consécutif qui se passe de tout crédit. Cela souligne l'excellente situation financière de la commune et prouve qu'il est possible de décider et de réaliser des investissements importants sans contracter de nouvelles dettes. Toutefois, ce n'est pas par principe que la commune renonce aux crédits. Si cela devait s'avérer nécessaire pour des projets importants dans l'intérêt des citoyens et de la localité, l'on n'hésiterait pas à avoir recours à un crédit.

M. le bourgmestre De Smet poursuit en citant l'exemple particulier du projet « A Schwalls ». Les autorités continueront à y travailler intensément en vue de créer une structure de logement et d'encadrement moderne et de haute qualité, capable non seulement de répondre aux exigences les plus élevées, mais également censée rester accessible aux habitants de la commune du point de vue financier. Les prochaines étapes consistent à obtenir la décision de principe du ministère dans les mois à venir, à adopter l'avant-projet sommaire (APS) au conseil communal et à finaliser l'avant-projet définitif (APD) pour le soumettre également au conseil communal. En raison de l'ampleur financière du projet, l'adoption d'un texte de loi sur le financement de l'État s'avère également nécessaire. Celui-ci devrait être présenté en 2027.

Par ailleurs, la commune s'engage en faveur d'une mobilité moderne, sûre et durable. C'est la raison pour laquelle elle investit dans le développement d'un réseau efficace de pistes cyclables et de chemins piétonniers et élabore parallèlement, en collaboration avec ses communes voisines, un concept de mobilité régional solide. L'objectif est de créer un système de mobilité qui répond aux besoins d'aujourd'hui tout en réagissant de manière proactive aux défis de demain. Au cours de l'année à venir, il est prévu de lancer plusieurs projets importants et de commander de nouvelles études. Une étude approfondie, d'un coût d'environ 50.000 euros, analysera les infrastructures cyclables existantes et élaborera des propositions concrètes pour améliorer les liaisons avec les communes voisines et rendre Bertrange encore mieux adapté aux vélos. Parallèlement, il sera installé un système de guidage pour piétons, et l'on présentera aux parents les résultats de l'enquête sur la sécurité du chemin de l'école, y compris les mesures susceptibles de renforcer davantage la sécurité. Entre Bertrange et Leudelage, environ deux kilomètres de nouvelles pistes cyclables et de chemins piétonniers ont déjà été aménagés afin d'améliorer la liaison avec les communes voisines. Les travaux de la nouvelle passerelle pour piétons et cyclistes débuteront l'année prochaine et sont estimés à quelque 600.000 euros. Quant au passage souterrain dans la rue Charles Schwall et dans la Cité am Wenkel, il est toujours d'actualité et le début des travaux est prévu pour 2027. Il est en outre prévu de réaliser une liaison centrale entre le City Concorde et le centre du village, pour un coût d'environ 770.000 euros. Au total, plus de 12 millions d'euros seront investis au cours des deux prochaines années pour la promotion de la mobilité active. Il s'agit là d'un objectif clair qui vise à rendre la commune plus sûre, plus durable et plus attrayante.

M. le bourgmestre De Smet expose que la commune fait face à une croissance démographique contrôlée, raison pour laquelle elle investit de manière ciblée dans une infrastructure scolaire moderne et fonctionnelle. Afin de pouvoir prendre des décisions éclairées pour l'avenir, elle a décidé de faire procéder à une analyse exhaustive de la situation actuelle. Celle-ci porte à la fois sur la qualité des bâtiments existants, sur les besoins en capacités et en locaux, ainsi que sur une projection à long terme pour les 30 prochaines années. Il est important de préciser que l'infrastructure scolaire inclut bien entendu également le SEA, les infrastructures sportives et l'école de musique. Ces éléments constituent la base d'une stratégie claire et de l'élaboration d'un plan directeur d'un coût d'environ 50.000 euros, qui définit les priorités à court, à moyen et à long terme. L'objectif est de créer une infrastructure scolaire qui répond aux exigences actuelles tout en garantissant les intérêts des générations futures. Concrètement, la commune prévoit des travaux de rénovation d'un montant de quelque 220.000 euros dans le bâtiment près de la Pétrusse, afin de pouvoir utiliser les locaux en tant que salles de classe. Cela permettra de créer au total huit salles de classe supplémentaires. Ce processus ne consiste pas seulement à prendre des mesures à court terme, mais également à créer une base décisionnelle solide qui permettra de disposer des surfaces nécessaires pour les 20 à 30 prochaines années. Même s'il faut envisager de nombreux scénarios, cette approche donne une image claire de la direction à prendre pour répondre aux exigences de demain.

M. le bourgmestre De Smet explique que les ateliers communaux actuels jouent eux aussi un rôle significatif à cet égard. Le déménagement des ateliers communaux libérera un site précieux dans le centre du village,

offrant ainsi une opportunité stratégique importante pour une planification durable et cohérente. Comme de coutume à Bertrange, ce processus de développement se fera en étroite collaboration avec les citoyens. Un tel développement ne peut être considéré indépendamment de celui des infrastructures scolaires. Les deux doivent impérativement être coordonnés. Il tient toutefois à souligner un point particulier : la commune a la chance de disposer de terrains auxquels elle peut recourir. Il ne faut toutefois pas agir dans la précipitation face à ces développements futurs. Il s'agit plutôt de procéder avec clairvoyance et de définir un plan financier réaliste qui détermine ce qui peut être mis en œuvre et à quel moment, sans imposer une charge excessive aux générations futures.

Lorsqu'il est question de qualité de vie, M. le bourgmestre De Smet se souvient d'un discours budgétaire de M. Frank Colabianchi, dans lequel celui-ci a posé la question de savoir ce que signifiait la qualité de vie pour tout un chacun? La réponse à cette question n'est pas simple. Les treize personnes présentes dans la salle auront déjà toutes des opinions différentes à ce sujet. Il s'agit essentiellement du bien-être subjectif, c'est-à-dire du sentiment de bien-être d'une personne dans son environnement. Mais que fait-on concrètement pour la qualité de vie des enfants et des jeunes à Bertrange ? Outre les nouvelles infrastructures, dont le SEA moderne et le Centre sportif Niki Bettendorf, qui représentent un investissement total de près de 50 millions d'euros, d'autres projets dont bénéficient directement les enfants et les jeunes sont mis en œuvre. Dans son intervention, Mme la conseillère Moro abordera le travail de la Commission de la famille ainsi que l'important travail accompli au sein du SEA et présentera les projets intéressants prévus. Dans le domaine des aires de jeux et de loisirs, les autorités communales ont élaboré une stratégie claire, axée sur les besoins de tous les groupes d'âge et visant à renforcer durablement la qualité de vie dans la commune. Sur la base d'une analyse approfondie, les premiers projets prioritaires ont été inscrits au budget. La revalorisation du parc Helfent compte parmi ces projets prioritaires. Avec un budget de plus de 6 millions d'euros, l'investissement est ciblé sur une structure de loisirs multifonctionnelle, inclusive et moderne. L'objectif est de créer un espace attrayant pour toutes les générations. Le parc deviendra ainsi un nouveau lieu de rencontre, non seulement pour le quartier Helfent, mais aussi pour toutes les familles de Bertrange. Parallèlement, il est prévu de moderniser progressivement les autres aires de jeux. Les travaux concernant le jardin de circulation de la rue des Aubépines débiteront l'année prochaine. Une nouvelle aire de jeux pour les tout petits verra le jour dans la Cité Millewee. Il est prévu de créer un « Beiepad » au centre du village et, dans la forêt, un chemin pédagogique thématique avec un sentier pédestre. Ces initiatives seront mises en œuvre progressivement au cours des prochaines années et formeront un réseau cohérent d'offres de loisirs. L'investissement ne concerne donc pas seulement les infrastructures, mais aussi le bien-être et l'avenir de nos plus jeunes habitants.

M. le bourgmestre De Smet explique qu'une autre initiative importante résulte du succès remporté lors d'un appel à projets visant à promouvoir davantage la nature dans les villages et les villes, dans le cadre duquel un projet local a été sélectionné. Avec un budget de 500,000 euros, la commune a la possibilité de mettre en œuvre des mesures concrètes, telles que la désimperméabilisation et la création d'une cour d'école proche de la nature et à haute valeur pédagogique, en particulier dans le contexte de mois d'été de plus en plus torrides. Le conseil communal des enfants continuera par ailleurs à être activement impliqué dans les processus décisionnels et pourra développer ses propres projets. Le conseil communal des jeunes sera également lancé prochainement et mis en place en collaboration avec la maison des jeunes. La question du logement des jeunes continue elle aussi à figurer parmi nos préoccupations. Le logement des jeunes est un nouveau chapitre qui a trait à un besoin urgent et est censé offrir aux jeunes des perspectives futures dans le domaine du logement. En sus des structures existantes dans la rue de Dippach, la commune louera sous peu une maison dans laquelle quatre chambres seront mises à la disposition de jeunes actifs et d'étudiants. Toutes ces mesures contribuent à faire de Bertrange une commune où les enfants et les jeunes peuvent s'épanouir en toute sécurité, librement et dans la joie, et où la qualité de vie est une réalité au quotidien.

M. le bourgmestre De Smet ajoute que plusieurs projets importants seront lancés dans le domaine du logement au cours de l'année à venir. Il est prévu de débiter la construction des deux maisons bifamiliales et de l'immeuble à appartements du Fonds du Logement. Récemment, deux logements supplémentaires ont été acquis qui feront partie des logements locatifs abordables. Dans le cadre du PAP Brill, la commune assume également ses responsabilités et s'est déclarée disposée à supporter la construction et, surtout, le financement de sept maisons ainsi que d'un immeuble à onze unités d'habitation. Pour 2025 et 2026, environ 7,1 millions d'euros, déjà partiellement investis, sont affectés aux logements abordables.

En matière d'environnement, d'énergie et de nature, M. le bourgmestre De Smet explique que Bertrange restera également à l'avenir une commune qui place systématiquement la protection de la nature, de l'environnement et du climat au centre de sa politique. Ses décisions montrent clairement que la commune compte parmi les pionniers du pays dans ces domaines. Compte tenu des risques croissants engendrés par les fortes pluies et les inondations, la commune investit dans la surveillance numérique de la Pétrusse. Ce projet a été soumis dans le cadre du programme « Smart Cities » et explore des voies innovantes. Les travaux relatifs à la digue près du Hiermesweiher se poursuivent et les travaux de construction devraient débiter l'année prochaine. D'autres mesures de réduction des risques seront également mises en œuvre. Lors d'une soirée d'information, qui a été enregistrée et peut être consultée à tout moment sur le site Internet de la commune, les citoyens ont pu découvrir les mesures réalisées jusqu'à présent et les étapes qui restent à venir. Ils ont pu poser leurs questions et faire part de leurs préoccupations. Cet échange ouvert était particulièrement important, alors qu'il s'agit d'un sujet complexe pour lequel il n'existe pas de solutions simples ou rapides. D'autres soirées d'information sont également prévues dans un proche avenir. Dans le même temps, le concept de « Sponge-City » est maintenu afin de mieux absorber et stocker les eaux pluviales et d'influencer positivement le microclimat. Le ministère de l'Environnement a déjà contacté la commune pour se renseigner sur les premiers résultats de l'étude. Dans le domaine de l'énergie, les subventions pour les pompes à chaleur, les installations solaires et photovoltaïques ont été revues à la hausse. Le parc automobile de la commune passera progressivement à l'électricité ; il est prévu de remplacer deux véhicules supplémentaires l'année prochaine. La gestion des déchets reste un autre sujet clé. Au SICA, la construction du centre de ressources progresse bien; cette infrastructure moderne permettra à la commune de poursuivre son rôle de pionnier et offrira de nouvelles opportunités. Bertrange s'engage également au sein du Pacte Climat (61 %) et du Pacte Nature (59 %) et y poursuit sa voie ambitieuse. L'excellente coopération avec le préposé forestier et le SICONA contribue de manière significative à ce résultat. L'adhésion à l'Office Régional du Tourisme renforce la position de Bertrange dans le développement régional. Dans ce cadre, un accent particulier sera mis dans les années à venir sur l'amélioration de la signalisation des sentiers de randonnée et des infrastructures cyclables. Ces mesures sont décisives pour accroître l'attractivité de la commune, faciliter l'orientation des citoyens et des touristes et garantir un niveau de qualité élevé concernant les offres de mobilité et de loisirs. Avoir des ambitions est une chose, les traduire en mesures concrètes en est une autre. Or, c'est précisément ainsi que les responsables entendent préparer Bertrange pour l'avenir : une commune durable, résiliente et attrayante.

Pour ce qui est du commerce, M. le bourgmestre De Smet explique que l'offre et la proximité des services jouent un rôle crucial dans la qualité de vie. Bertrange continue de miser sur un développement dynamique du commerce local afin de renforcer l'attractivité et la qualité de vie au cœur du village. Avec l'ouverture de quatre nouveaux commerces en février et un investissement total de 3,2 millions d'euros, un nouveau jalon important est posé pour garantir une offre commerciale de proximité diversifiée. De plus, des services de santé seront hébergés dans les locaux de l'ancienne médecine scolaire.

M. le bourgmestre De Smet poursuit en expliquant qu'après un projet de construction ambitieux dans la rue de la Pétrusse et la rue de Dippach, dont les travaux touchent à présent à leur fin pour les deux rues, l'on a saisi l'occasion pour inclure également la rue Rilsper dans les travaux et renouveler complètement la canalisation. Environ 7 millions d'euros seront investis dans les infrastructures souterraines. S'il est vrai que la qualité de vie des riverains concernés a parfois souffert ces derniers mois et ces dernières années, ces travaux étaient inévitables. Lors d'un atelier consacré au réaménagement de la rue Schauwenburg et de la rue Lecker, les citoyens ont participé activement et ont fait part de leurs idées et suggestions quant à l'aspect futur de leur rue. Cette approche est systématiquement appliquée dès lors que des infrastructures telles que la canalisation sont rénovées. Les résultats sont désormais analysés, afin de faire avancer la planification en collaboration avec les citoyens et de la mettre en œuvre. Le même processus participatif a été mis en place dans la rue de Mamer, où les premières mesures ont déjà été exécutées dans le sens d'une réduction de la vitesse. Ces travaux sont liés à un nouvel axe de drainage des eaux pluviales qui traverse la rue de Mamer, passe par la rue des Romains et la Cité am Pesch pour aboutir à la rue du Chemin de Fer et finalement à la rue de l'Industrie, où il est raccordé à l'Aalbach. Il s'agit là d'une mesure concrète et importante visant à évacuer les eaux pluviales de manière ciblée, ce sans tout acheminer vers le centre du village. La promotion de la mobilité active figure également en tête des priorités dans le cadre du réaménagement de ces rues. Plus de 11 millions d'euros seront investis dans ce projet au cours des prochaines années. Le collègue échevinal

n'hésitera pas à entreprendre les travaux nécessaires à cet effet, même si ceux-ci ne font pas l'unanimité. La qualité de vie ne se crée pas seulement là où elle est visible au quotidien, mais aussi sous terre, dans les infrastructures qui restent souvent invisibles, comme la canalisation.

M. le bourgmestre De Smet déclare qu'il a eu le grand honneur d'accueillir la semaine dernière Son Altesse Royale le Grand-Duc Guillaume et Son Altesse Royale la Grande-Duchesse Stéphanie dans le cadre de la « Soirée du Bénévolat » au Centre Atert. Une fois de plus, il est apparu clairement que le pilier de notre société est constitué par tous ces bénévoles qui se mettent au service des autres. Ici aussi, il est question de qualité de vie et de cohésion sociale. La commune est solidaire des associations locales et continuera à les soutenir et à les encourager dans les années à venir. Cette année, des locaux ont été mis à la disposition de nombreuses associations dans le Duerfhaus. Le bus réservé aux associations sera disponible à partir de janvier, et la « Soirée du Bénévolat » locale aura également lieu en janvier, au cours de laquelle plusieurs nouveautés seront présentées aux associations. À l'avenir, lors de la distinction des sportifs locaux, il conviendra d'accorder une plus grande place à la culture et aux personnes ayant des mérites particuliers. Il est prévu un soutien financier supplémentaire pour les clubs sportifs afin qu'ils puissent participer à des tournois nationaux ou internationaux. À titre d'exemple, il y a lieu de citer Klagenfurt, où les associations se réunissent et nouent de nouvelles amitiés. Dans son intervention, Mme la conseillère Philippe abordera le domaine culturel, qui a fait l'objet d'une réorganisation ces dernières années et dont les moyens financiers ont été considérablement augmentés. Ces mesures ciblées montrent clairement que le bénévolat n'est pas seulement une belle initiative, mais l'un des piliers qui font de Bertrange une commune vivante, ouverte et solidaire. C'est précisément la raison pour laquelle il reste prioritaire de valoriser et d'encourager cet engagement, alors que la qualité de vie d'une commune se reflète également dans la capacité de ses habitants à s'entraider et à s'investir avec conviction pour la société.

Pour conclure, M. le bourgmestre De Smet indique que le budget 2026 prévoit de nombreux nouveaux projets qui seront élaborés et mis en œuvre. La situation financière est saine et le budget repose sur des bases solides. Il convient toutefois de rester prudent et de planifier les projets futurs avec clairvoyance, en ne perdant pas de vue les ressources disponibles. Il importe que la collaboration au sein du conseil communal continue à être caractérisée par la collégialité, le respect et un dialogue constructif. Une commune comme Bertrange ne peut progresser qu'à condition d'assumer ensemble les responsabilités, de discuter objectivement des divergences et de rechercher des solutions avec clairvoyance. Il remercie tous les services qui ont collaboré à ce dossier budgétaire. Il s'agit d'un document important et complexe qu'il faut établir chaque année. Il donne ensuite la parole à l'échevin responsable des finances pour la présentation et l'analyse des chiffres du budget rectifié 2025 et du budget 2026.

M. l'échevin Lang remercie M. le bourgmestre De Smet de lui céder la parole et déclare vouloir fournir des informations sur le budget rectifié 2025 ainsi que sur le budget 2026, en tenant compte des modifications apportées après la réunion de la commission des finances du 3 décembre 2025. Comme chaque année en décembre, le moment est venu de débattre du budget. Il s'agit du rendez-vous capital de l'année, au cours duquel la situation financière de la commune de Bertrange est discutée, analysée et votée. Toutes les personnes présentes dans la salle s'accordent à dire qu'une gestion financière saine et efficace est essentielle au développement de la commune, non seulement pour les projets externes, mais aussi pour le fonctionnement interne de l'administration communale elle-même. Avant d'analyser les chiffres, il souhaite, comme chaque année, évoquer brièvement la situation macroéconomique, qui a une grande influence sur les recettes de l'État et, partant, sur celles des communes. De manière générale, le STATEC a dû revoir à la baisse ses prévisions pour 2025. La croissance du produit intérieur brut ne devrait plus atteindre que 1 %. Cela signifie que la croissance économique est nettement plus faible que prévu initialement. Cette situation est principalement due aux tensions géopolitiques, en particulier aux guerres et aux conflits commerciaux liés aux droits de douane entre les États-Unis et le reste du monde. L'évolution des taux d'intérêt apporte toutefois une lueur d'espoir. La politique de la Banque centrale européenne qui vise à ramener l'inflation à 2 % a conduit à une baisse des taux directeurs au cours de l'année. Cela a donné un coup de fouet au secteur immobilier, un phénomène également observé au Luxembourg. Les faibles taux d'intérêt permettent en outre aux entreprises d'emprunter à moindre coût et d'investir davantage, ce qui devrait avoir un effet positif sur le PIB. Pour 2026, les prévisions du STATEC sont légèrement meilleures, mais restent modérées, avec une croissance prévue de 2 %.

M. l'échevin Lang note que cela permet de faire le lien avec la circulaire du ministère de l'Intérieur du 23 octobre 2025, qui résume les recommandations et les informations relatives à l'élaboration des budgets. Dans le cadre des estimations pour l'ICC et le FDGC, il est expressément précisé que les chiffres dépendent de la conjoncture économique. Il est donc important de gérer les finances de manière prudente et responsable. Lors de l'établissement des recettes non affectées dans le budget rectifié 2025 et le budget 2026, les pourcentages fixés dans la circulaire ont été strictement respectés. Il convient de souligner qu'il s'agit ici d'estimations positives. Il apparaît clairement à quel point ces recettes ordinaires sont importantes pour le budget communal. Après déduction des dépenses ordinaires, on obtient un excédent qui représente la marge de manœuvre ou la capacité d'autofinancement permettant de financer des dépenses extraordinaires sans recourir à de nouveaux crédits. Il est important de souligner que le budget ordinaire est équilibré, ce qui permet de financer le fonctionnement courant. En termes d'endettement, la commune se trouve dans une excellente situation. Au 31 décembre 2025, la dette s'élevait à 2.728.690,58 euros, ce qui correspond à un endettement par tête de 287,23 euros. Pour 2026, ce montant devrait passer à 1.907.190,04 euros au 31 décembre 2026, soit 194,61 euros par tête. L'annuité s'élève à 876.127,35 euros. Le ratio de liquidité de la commune est de 1,15 %. La valeur maximale autorisée par le ministère de l'Intérieur se situe à 20 %. Aucun nouveau crédit n'a été contracté au cours des 15 derniers exercices budgétaires. S'il s'avérait toutefois nécessaire dans les années à venir de recourir à un crédit, cela serait parfaitement faisable. Bien entendu, l'on veillerait dans cette hypothèse à n'avoir recours qu'au montant réellement nécessaire. Selon la circulaire du ministère de l'Intérieur, il y a lieu de « limiter le recours à l'emprunt au strict nécessaire. En effet, le recours au crédit n'est permis que pour financer des dépenses extraordinaires dans le cas où un autre financement n'est ni possible, ni économique, et à condition que le remboursement régulier des annuités est assuré par les moyens du budget ordinaire. » Il va de soi que tout nouveau crédit devra être approuvé par le conseil communal.

M. l'échevin Lang passe à présent à l'analyse des dépenses ordinaires. Au lieu de passer en revue chaque poste budgétaire, il va se concentrer sur certains domaines de dépenses. Il souhaite commencer par les syndicats, qui jouent un rôle important dans la vie quotidienne. Pour le budget 2026, les investissements s'élèvent ici à 5.019.065,55 euros. Le poste le plus important est le SICA, avec 3.071.451,09 euros, qui se compose d'apports en capital d'un montant de 1.680.451,69 euros et d'une participation aux frais d'exploitation à concurrence de 1.391.000 euros. Il s'agit d'investissements importants, eu égard au fait que les services proposés ne cessent d'augmenter. À l'heure actuelle, 8 communes représentant au total 45.000 habitants sont regroupées dans ce syndicat. En deuxième position figure le CNI Les Thermes, exploité conjointement avec la commune de Strassen, avec 1.350.000 euros pour l'année 2026. Il souhaite également souligner l'investissement de 176.640 euros dans l'office social commun à Mamer ainsi que l'importance de ses prestations en faveur des personnes défavorisées. Dans le domaine social, il souhaite également relever deux autres activités. D'une part, l'initiative « Youth and Work », dotée de 35.000 euros, qui accompagne les jeunes dans leur transition vers la vie professionnelle, et d'autre part, le service « Fir lech do », dotée de 65.000 euros, qui propose aux citoyens de plus de 60 ans différents services de proximité. La commune se propose de financer également des projets d'aide au développement. Dans ce contexte, un accord a été signé avec « What Water », qui prévoit 30.000 euros pour la construction de deux châteaux d'eau au Cameroun.

M. l'échevin Lang explique que Bertrange propose également bon nombre de manifestations. Il saisit l'occasion pour remercier chaleureusement toutes les associations pour leur engagement, ce tant en ce qui concerne leurs nombreuses propres manifestations que pour ce qui est de leur soutien lors des fêtes organisées par la commune. Le bénévolat reste un défi majeur, ce à la fois pour les associations et pour la société dans son ensemble. La commune soutient expressément cet engagement. Les manifestations organisées par la commune engendrent un certain budget. En même temps, il faut toujours garder un œil sur les différents budgets et étudier en permanence des possibilités d'économies ou même la suppression de certaines manifestations, comme par exemple « Surf in Town ». Les réactions de la population de Bertrange sont très positives, et toutes les manifestations attirent un public multigénérationnel. Les commissions et le personnel communal accomplissent un excellent travail à cet égard.

M. l'échevin Lang explique qu'en tant que président de la commission « Vivre-ensemble interculturel », il ne peut que confirmer cette tendance et le fait que ces événements sont très bien accueillis. *Multiculti* et la *Soirée de bienvenue* sont depuis des années des événements phares, le *Babbeltreff* connaît un franc succès depuis

deux ans, tout comme les *Soirées à thème*. Le pacte du vivre-ensemble, signé avec le ministère compétent, ouvre de nouvelles possibilités pour se rapprocher des citoyens. Un montant total de 1.650.000 euros est prévu pour ces quatre événements dans le budget 2026, sans tenir compte des recettes ordinaires. Une personne supplémentaire sera par ailleurs embauchée pour renforcer le service culturel et événementiel. Dans le budget 2026, 585.000 euros sont affectés au domaine du troisième âge, dont 175.000 euros à l'attention du personnel communal. Les dépenses pour la maison des jeunes s'élèvent à 310.000 euros. Un total de 315.000 euros est prévu pour les deux minibus du *Ruffbus* BERTI. Ensemble avec la commune de Strassen, un total de quatre véhicules circule dans les deux communes.

M. l'échevin Lang fait remarquer que les domaines de compétence d'une commune sont de plus en plus variés et complexes. Cela nécessite un personnel qualifié et motivé. En 2026, la masse salariale brute augmentera de 2.421.108,77 euros par rapport au budget rectifié 2025, pour atteindre 16.287.964,24 euros. Cela représente une augmentation de 17 %. La masse salariale totale s'élève à 24 %. À titre de comparaison, la référence pour des communes comparables est de 34 %. Selon les prévisions, l'effectif passera de 146 employés en 2025 à 162 employés en 2026. En ce qui concerne les dépenses extraordinaires, il aimerait mentionner les quatre locaux commerciaux situés au rez-de-chaussée de l'immeuble *Eva Maria et Albert*. Ceux-ci seront mis en service à partir de février/mars 2026. L'investissement s'élève ici à 3.200.000 euros.

Le SEA, en service depuis septembre, représente un investissement total de 28.775.000 euros, un investissement dans l'avenir des enfants de Bertrange. L'échevin Lang explique que le bâtiment, à la pointe de la technologie, offre aux enfants et au personnel des conditions optimales pour qu'ils s'y sentent à l'aise. En ce qui concerne les aires de jeux du village, une étude a été réalisée par Papaya afin de dresser un état des lieux. Il a ensuite été décidé de rénover plusieurs aires de jeux qui ne répondaient plus aux exigences actuelles. L'idée est que la rénovation tienne également compte de l'âge des enfants, de manière à prévoir à différents endroits des attractions spécifiques adaptées à la tranche d'âge concernée. Dans la rue des Aubépines, un jardin de circulation sera aménagé pour les plus petits. Les très jeunes enfants y seront initiés de manière ludique aux règles de circulation. L'investissement afférent s'élève à 570.000 euros. Le budget 2026 prévoit par ailleurs la rénovation de l'aire de jeux de la Cité Millewee. Celle-ci sera réalisée en collaboration avec la société « Erlebnisplan », le budget prévisionnel étant de 30.000 euros. De plus, un projet de très grande envergure sera entamé dans le parc Helfent, censé être entièrement réaménagé. Différentes zones sont prévues pour que petits et grands puissent y pratiquer leurs activités de loisirs. L'investissement total s'élève à 5.800.000 euros. Les pistes cyclables seront en outre étendues (tronçon Bertrange-Dippach pour un montant de 150.000 euros, et chemin piétonnier sur la route de Longwy de Bertrange en direction du City Concorde pour un montant de 920.000 euros). Dans le cadre de la mobilité douce, il est également prévu de construire une passerelle piétonne reliant la rue Aline Mayrisch de St Hubert à la Cité Eechels, et un passage souterrain entre la rue Charles Schwall et la Cité Am Wenkel. Cela correspond à un investissement total de 10,6 millions d'euros pendant les années à venir (passerelle 6.430.000 euros / passage souterrain 4.212.000 euros). En sus, la commune entend acquérir en 2026 d'autres logements abordables (1.500.000 euros). Un autre poste porte sur l'achat de terrains (1.500.000 euros) et l'échange de terrains. Le budget rectifié 2025 prévoit un montant de 7.100.000 euros, dont 5.900.000 euros concernent l'échange d'une surface au rez-de-chaussée de l'immeuble Eva Maria et Albert contre un terrain situé rue du Chemin de Fer. Le montant de cet échange figure également au budget rectifié, de sorte que ces postes se compensent.

M. l'échevin Lang explique qu'il souhaite aborder brièvement les investissements souterrains. Pour 2026, 5.788.449,59 euros seront affectés au réseau de canalisation (station d'épuration à Beggen, inspection par caméra, entretien du réseau, station de pompage Helfenterbrück). Les investissements dans le réseau des eaux s'élèvent à 1.185.000 euros. À cela viennent s'ajouter des investissements pour des mesures anti-inondations à hauteur de 1.370.000 euros. Le montant final est de 8.343.449,59 euros, contre 5.986.403,47 dans le budget rectifié 2025, ce qui correspond à 37 % des dépenses extraordinaires. Il est également intéressant de jeter un coup d'œil aux cinq dernières années : l'investissement total s'élève à 23.905.662,27 euros. Cela montre clairement qu'il s'agit également dans ce domaine de sommes considérables.

Pour conclure, M. l'échevin Lang tient à souligner que les finances communales sont saines. De nombreux projets sont en préparation, tant en surface que sous terre. Parallèlement, la commune réalise des investissements ciblés dans le personnel communal, afin de continuer à garantir un service de haute qualité à

nos citoyens. Il tient à remercier chaleureusement l'ensemble du personnel pour son engagement quotidien, en particulier Sophie Humbert, Alain Kariger et Christian Cloos pour leur excellent travail dans le cadre de l'élaboration du budget et des analyses d'investissement.

M. le bourgmestre De Smet remercie M. l'échevin Lang pour cette analyse détaillée du budget et donne la parole à Mme la conseillère Moro.

Mme la conseillère Moro déclare vouloir tout d'abord adresser ses sincères remerciements au collègue échevinal, qui s'est toujours montré prêt à aider, a répondu présent à chaque fois et continuera à le faire. Cette année, la Commission de la famille s'est fixé un objectif important et qui s'impose depuis longtemps : rendre l'inclusion ici à Bertrange encore plus visible, plus compréhensible et surtout mieux ancrée dans le quotidien. Elle est fermement convaincue qu'une communauté forte ne peut voir le jour que si chacun se sent vu, respecté et accepté. Quelles que soient ses capacités, ses origines ou son rythme de vie, chacun doit trouver sa place ici. C'est la raison pour laquelle il a été décidé cette année de créer délibérément des projets et des moments qui mettent l'accent sur le thème de l'inclusion. Des moments qui sensibilisent, créent des liens et montrent à quel point une communauté diversifiée peut être enrichissante et chaleureuse. Il ne s'agit pas seulement de se contenter de jolies paroles, mais d'agir, ce à travers des activités, l'enthousiasme et cette dynamique collective qui caractérise Bertrange. Être inclusif ne signifie nullement faire davantage ou quelque chose d'extraordinaire. Cela signifie simplement aller vers les autres avec le regard et le cœur ouverts. Il s'agit de reconnaître que les différences ne sont pas un obstacle, mais une force, quelque chose qui rend notre communauté plus riche, plus flexible et plus humaine. C'est dans ce cadre qu'un dîner de bienfaisance a été organisé, un événement qui non seulement a servi une bonne cause, mais a aussi été une belle occasion de réunir des personnes issues de domaines très divers. Des personnalités de tout le pays ont mis à disposition leurs œuvres d'art et leurs créations, qui ont été vendues au cours de la soirée lors d'une vente aux enchères silencieuse. Un total de 6.000 euros a été récolté au cours de cette soirée au profit de l'« Association Thérapie Équestre ».

Mme la conseillère Moro expose par ailleurs que la population a été invitée à une « Journée de l'inclusion », une journée entière consacrée à la sensibilisation et à la découverte d'initiatives inclusives. Cet événement a connu un accueil extrêmement positif. Les visiteurs étaient non seulement nombreux, mais ils ont également participé avec beaucoup d'intérêt et d'enthousiasme aux ateliers proposés par des experts et des acteurs du domaine de l'inclusion. Ils se sont prêtés à des essais, ont posé des questions, participé et se sont ouverts de manière très réceptive à de nouvelles perspectives. La présence du ministre Max Hahn a été ressentie comme un signe particulier d'appréciation. Par sa participation, il a souligné l'importance du thème de l'inclusion pour le pays et le soutien dont bénéficient ces initiatives au niveau national. La cinquième édition du Family Day a été une nouvelle fois un franc succès cette année. Cette manifestation est désormais un rendez-vous incontournable dans le calendrier de nombreuses familles et est connue bien au-delà de Bertrange. L'on est particulièrement heureux que le Family Day attire des familles de tout le pays qui souhaitent faire la fête en commun. Les enfants se trouvent bien sûr au centre de cette journée. Ils se sont lancés avec enthousiasme dans les nombreuses activités qui leur étaient proposées. Ils ont particulièrement apprécié les performances de Jonn Happi et DJ Dee Minque, qu'ils ne se sont pas seulement contentés d'écouter, mais qu'ils ont aussi activement accompagnées en chantant et en dansant. Il était également très agréable de constater la diversité des visiteurs cette année. Cela montre à quel point la commune est attrayante et ouverte et souligne le fait que de tels événements contribuent à renforcer l'esprit communautaire, indépendamment de l'origine ou de la langue.

Mme la conseillère Moro déclare que le cours de baby-sitting pour jeunes a eu lieu les 24 et 26 novembre 2025. À l'instar des années précédentes, ce cours a remporté un vif succès avec 14 participants. Le 10 décembre 2025, la commune avait organisé dans le cadre de la Orange Week une projection de film (*Hors d'haleine*) suivie d'une table ronde, en collaboration avec le MEGA (ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité). Ce fut une discussion intéressante qui a réuni une cinquantaine de participants. La Commission de la famille s'emploie dès à présent à planifier l'année à venir. Elle souhaite profiter de l'énergie dynamique de cette année pour donner de nouvelles impulsions. Dans le cadre de la Journée internationale du sport féminin en janvier, la Commission de la famille organisera donc, en collaboration avec la Commission des sports, une table ronde à laquelle seront invitées des personnalités connues du sport féminin. Elles parleront de leurs

expériences, des défis qu'elles ont rencontrés et de leurs succès, offrant ainsi des perspectives précieuses pertinentes non seulement pour les sportives, mais aussi pour l'ensemble de notre société. En outre, l'on compte organiser une Marche du soir entre femmes. Cette initiative se déroulera dans un cadre convivial et détendu et offrira aux femmes la possibilité de faire de l'exercice, d'échanger et de faire connaissance. On espère que cette première rencontre débouchera sur une activité durable et bien fréquentée. En juin se tiendra à nouveau le désormais traditionnel Family Day, de même que, dans le courant de l'année, une nouvelle édition du cours de baby-sitting en collaboration avec la maison des jeunes de Bertrange.

Mme la conseillère Moro ajoute qu'il ne s'agit pas de se reposer sur ses lauriers. Ainsi, il est prévu d'organiser un « MensDay », une nouveauté au programme, ayant pour objectif d'offrir une soirée bien organisée et agréable. Cette initiative vise à mettre en avant les thèmes et les réalités de la vie des hommes et des garçons et à leur offrir une plateforme d'échange, de détente et de convivialité. L'année suivante, il est projeté d'organiser une journée entièrement consacrée aux femmes, une journée où les rôles, les succès et la participation des femmes dans notre société seront au centre de l'attention. Il a également été décidé de participer à nouveau à l'Orange Week l'année prochaine. Par cet engagement, l'on souhaite continuer à envoyer un signal clair contre la violence et pour l'égalité des genres, un sujet qui tient particulièrement à cœur à la Commission et à la commune. Elle tient également à remercier chaleureusement les membres de la Commission de la famille, le personnel du SEA ainsi que le personnel technique et les concierges, qui ont toujours fait preuve de beaucoup d'engagement et de fiabilité lors de ces événements. Elle remercie également particulièrement tous les bénévoles. Sans eux, il serait tout simplement impossible de mettre en œuvre des projets aussi importants et vivants dans la commune. Leur engagement contribue de manière décisive au grand succès des initiatives.

Mme la conseillère Moro souhaite aborder le sujet suivant concernant le SEA : le 19 septembre 2025, tous les conseillers communaux ont assisté à l'inauguration du nouveau bâtiment du SEA « bei der Gemeng » en présence du ministre Claude Meisch. Les enfants et le personnel se sont entretemps bien adaptés et sont ravis de cette nouvelle structure. L'échange d'informations avec les parents reste de mise et continue de se faire via l'application DIMMI. Parmi les activités préparées par le personnel du SEA en sus de l'organisation pédagogique, figurent non seulement les cours de LASEP, mais aussi « Sport – gemeinsam aktiv » et, depuis l'année dernière, le kick-boxing. De plus, il existe depuis la rentrée scolaire un projet « forêt », dans le cadre duquel les enfants se rendent dans la forêt tous les vendredis à 16 heures, excursion suivie d'une collation au chalet. Si possible, un petit feu de camp est également au programme. Cette activité est tellement appréciée des enfants, qu'il est prévu de l'organiser également pendant les vacances ainsi que les mardis et jeudis après-midi. En collaboration avec Co-Labor, le projet « Kinder-Garten » sera mis en œuvre l'année prochaine sur le terrain situé entre l'école « Beim Schlass » et le Bureck. D'autres compétences des enfants sont, elles aussi, encouragées. Ainsi, une fois par semaine, ils cuisinent ensemble et s'essaient à de nouvelles technologies telles que l'impression 3D. Au cycle 4.2, la coopération avec la maison des jeunes revêt une grande importance, ce en vue de faciliter la transition ultérieure des enfants vers celle-ci. Par ailleurs, un nouveau projet très intéressant, intitulé « Cool down », est encadré par trois éducateurs. Les enfants y apprennent différentes techniques de relaxation, ce qui est particulièrement précieux dans notre monde effréné. Le SEA continue également d'être représenté par deux éducateurs au sein du conseil communal des enfants. Il participe en outre à de nombreux événements organisés par la commune, tels que le MultiCulti, le Family Day, la Nuit des Sports ou le marché de Noël. Chaque année, il reverse l'intégralité des recettes à une bonne cause. Avec un total de 66 employés qui s'occupent des enfants de Bertrange, le SEA est une structure vivante, conviviale et adaptée aux enfants, dont on peut être fier. C'est la raison pour laquelle elle tient à remercier chaleureusement la direction et l'ensemble du personnel du SEA au nom de tous les membres du conseil communal pour le travail précieux qu'ils accomplissent chaque jour.

Pour conclure, Mme la conseillère Moro souhaite citer M. le ministre Meisch, qui a visé juste : « En 2025, nous souhaiterions tous être enfants ici à Bertrange. »

M. le bourgmestre De Smet remercie la Commission de la famille pour le travail accompli ainsi que l'ensemble du personnel du SEA. Il donne la parole à Mme la conseillère Philippe.

Mme la conseillère Philippe indique vouloir dresser un bilan de ce qui a été réalisé en 2025 dans le domaine culturel à Bertrange et donner en même temps un aperçu de certains projets prévus pour 2026. Les membres de l'« Entente culturelle » avaient à cœur d'accroître la visibilité des associations culturelles de Bertrange et de faciliter l'accès du public à leurs manifestations. Les responsables communaux ont répondu à ce souhait. Chaque association de Bertrange peut publier gratuitement ses événements sur les écrans publics, et les flyers afférents sont distribués par la poste aux frais de la commune. L'année dernière, elle avait annoncé ici même qu'elle serait personnellement ravie de l'organisation d'une journée de la culture, une sorte de portes ouvertes, qui pourrait être organisée par les associations locales avec le soutien de la commune. Celle-ci aura à présent lieu en février 2026 sous forme d'un rallye, dit « rallye culturel ». L'objectif est de familiariser les élèves de l'école de musique UGDA Regional Westen et leurs parents avec les associations culturelles de Bertrange. Au cours de cette matinée, ils seront accompagnés par leurs professeurs de musique dans les locaux de la Bertranger Musek, de la Chorale Sainte Cécile et de Just Music. Sur place, ils assisteront à des mini-concerts, pourront participer activement, recevront des informations sur les différentes associations et auront la possibilité de s'inscrire directement sur place auprès d'une ou de plusieurs associations. Le rallye culturel est organisé en étroite collaboration avec l'UGDA, qu'elle tient dès à présent à remercier chaleureusement. Apprendre la musique et s'exercer seul chez soi est une chose, chanter et jouer de la musique en commun et participer ainsi activement à la vie culturelle de Bertrange en est une autre. Une telle expérience enrichit la vie communautaire et le vivre-ensemble local. L'« Entente culturelle » symbolise la cohésion des associations culturelles de Bertrange et souhaite rapprocher les habitants de la culture.

Mme la conseillère Philippe explique que la Commission de la culture a organisé en 2025 déjà la sixième édition de « BAYOTA – Bertrange Young Talents ». Cette manifestation, qui fait désormais partie intégrante de la vie culturelle de Bertrange, est connue bien au-delà des limites de la commune et est devenu incontournable dans le programme culturel local. Les jeunes passionnés de culture ont la possibilité de démontrer leur talent dans le cadre de nombreux concours et ateliers. Le niveau des concours est élevé. Certains participants au concours de cinéma ont déjà remporté des prix et des distinctions au niveau national. Le lauréat du concours « Young Soloist Vocal 2025 » dans la catégorie des 12-17 ans a fait un beau parcours dans l'émission télévisée « The Voice Kids Portugal ». Une autre gagnante fait partie cette année des huit finalistes de la présélection du « Luxembourg Song Contest 2026 ». Le nombre de participants ne cesse d'augmenter, de sorte qu'un nouveau concours, un concours de piano, est prévu pour la septième édition de BAYOTA en 2026. Elle tient ici à remercier chaleureusement les membres de la Commission de la culture pour leur excellente collaboration, mais aussi la Fédération Luxembourgeoise du Cinéma d'Auteur, qui organise le concours de cinéma du BAYOTA en étroite coopération avec la commune de Bertrange. Cette dernière a d'ailleurs récemment organisé une merveilleuse soirée à l'ArcA sous le slogan « Award Winning Movies 2023/2024 ».

Mme la conseillère Philippe explique qu'elle a été chargée par le collège échevinal de donner vie à la Maison Schauenburg grâce à l'art et d'accorder à l'art à Bertrange dans son ensemble davantage d'espace et de visibilité. En collaboration avec la Commission de la culture, six expositions artistiques très différentes ont été organisées dans la Schauenburg au cours de l'année 2025. Différents courants artistiques, des artistes renommés ainsi que des nouveaux venus ont ainsi bénéficié d'une plateforme pour exposer à Bertrange. Les expositions ont toujours attiré beaucoup de visiteurs, les exposants étaient extrêmement satisfaits et les visiteurs ont également apprécié, comme en témoignent les commentaires recueillis. Certains vernissages ont été rendus particulièrement attrayants du fait d'éléments décoratifs, de petites offres culinaires, d'un streaming vidéo et de la présence d'artistes travaillant en direct sur place. Cette formule sera maintenue voire, le cas échéant, développée davantage. À partir de 2026, les vernissages seront également ouverts au grand public afin de faciliter les échanges directs entre les artistes et les visiteurs et de promouvoir un dialogue vivant.

Mme la conseillère Philippe explique que la promotion des jeunes talents est un fil conducteur de la politique culturelle de Bertrange. Cela a donc été un grand honneur et une grande joie d'avoir pu offrir à Arty D, âgé d'à peine douze ans, une plateforme pour sa première véritable exposition à la Maison Schauenburg. Cette exposition a été un franc succès et a même donné lieu à un très beau reportage sur RTL, preuve supplémentaire que la vie culturelle de Bertrange est également reconnue au niveau national. Bien sûr, la traditionnelle exposition foraine à la Maison Schauenburg était également au rendez-vous. Les photos du concours BAYOTA « D'Jugend moolt » sont elles aussi exposées à la Maison Schauenburg depuis cette année,

ce qui contribue à valoriser le concours en question. Un grand merci également aux « Bartrenger Geschichtsfrënn » pour leur exposition sur Bertrange pendant la Seconde Guerre mondiale. Cette exposition très émouvante revêt une importance particulière dans le contexte actuel d'instabilité politique mondiale. Les Geschichtsfrënn se sont également lancés avec beaucoup d'enthousiasme dans un nouveau projet culturel. Sollicités à ce sujet, ils ont accepté d'emblée de rédiger des textes sur les sculptures artistiques locales. Ils posent ainsi les bases en vue du premier tronçon du sentier culturel, dit « sentier des sculptures ». Celui-ci devrait être inauguré au cours des premiers six mois de l'année 2026 et progressivement étendu pendant les années suivantes. Elle souhaite revenir brièvement à la Maison Schauwenburg. Trois expositions sont d'ores et déjà prévues pour 2026 : une exposition de photos et deux autres expositions artistiques d'artistes luxembourgeois de renom. Dans le même ordre d'idées, les photographies d'animaux sauvages accrochées le long des écoles « Butzenhaus » et « Prince Sébastien », qui ont fortement souffert des intempéries, seront remplacées en 2026. À cet effet, l'on est déjà en contact avec un photographe. Au nom des responsables communaux, elle souhaiterait par ailleurs adresser un grand merci à Dany Unger, qui a fait don à la commune de deux œuvres extrêmement précieuses et esthétiques de son père, le célèbre artiste contemporain Arthur Unger, entretemps décédé. Ces œuvres occuperont une place d'honneur dans la commune.

Mme la conseillère Philippe précise qu'en mars 2025, une impressionnante œuvre d'art de Chantal Maquet, commandée par la commune, a été dévoilée dans le foyer de l'ArcA. Le « Bal des Arts » représente des personnalités et des scènes célèbres de la littérature, de l'art et de la musique. Il convient de noter que Chantal Maquet s'est vu remettre cette année le « Prix Grand-Duc Adolphe », après avoir reçu le « Prix Pierre Werner » en 2022. En 2026, une nouvelle sculpture sera dévoilée dans le Duerfgaart de Bertrange.

Mme la conseillère Philippe déclare que depuis le 7 mai 2025, l'ArcA est l'un des 24 membres de la Fédération Luxembourgeoise des Arts de la Scène. De plus, le 25 juin 2025, le collège échevinal a signé une charte éthique avec le ministère de la Culture. En septembre 2026, le chargé culturel de la commune, Jeff Lenert, tiendra un stand lors de la fête du théâtre sur la Place d'Armes afin de promouvoir l'ArcA. De nouvelles voies seront en outre explorées afin de faire connaître l'ArcA au-delà des limites de Bertrange. Rien qu'en 2025, 13 productions de grande qualité étaient au programme de l'ArcA. Grâce à de nouvelles installations techniques, un système d'éclairage moderne et des aménagements ciblés dans le foyer, l'ArcA a considérablement gagné en attractivité pour les productions nationales et internationales. Le programme pour 2026 prévoit déjà 15 spectacles, dont du théâtre, de la danse, des concerts, de la magie, du cabaret et de l'opéra. Il tient particulièrement à cœur du chargé culturel de proposer un programme varié et diversifié et d'offrir une scène à la fois aux artistes internationaux et aux acteurs luxembourgeois. Il est même prévu une première autoproduction de l'ArcA pour 2027. Ses derniers remerciements vont donc à Jeff Lenert, chargé culturel de la commune de Bertrange, qui, grâce à son professionnalisme, ses idées créatives et son engagement sans faille, a largement contribué à faire de l'ArcA un centre culturel renommé.

M. le bourgmestre De Smet indique qu'aux yeux du collège échevinal et du conseil communal, il est important d'offrir un programme très varié à l'ArcA. Il se joint donc aux remerciements adressés à Jeff Lenert au nom de tous. Il donne la parole à Mme la conseillère Gallmeister.

Mme la conseillère Gallmeister fait remarquer que la population ne cesse de vieillir de sorte que, depuis un bon moment, la pyramide démographique n'a plus la forme d'une pyramide, mais plutôt celle d'un champignon. Il y a davantage de personnes âgées et moins d'enfants et d'adolescents. Bertrange ne fait pas exception à la règle. Les citoyens âgés de 60 à plus de 100 ans représentent plus de 20 % de la population. Depuis de nombreuses années, la commune de Bertrange a mis en place toute une série de services destinés aux personnes âgées et à celles souffrant d'un handicap. La Commission 50+ s'occupe des principales préoccupations des personnes âgées. Elle organise des conférences, une excursion annuelle, une fête de Noël et, en raison du grand intérêt suscité, une fête du Nouvel An de deux jours en janvier 2026. Cela permet à davantage de personnes d'y participer. Au début de l'été, un barbecue a par ailleurs été organisé dans le parc du village, une tradition qui se poursuivra en 2026. Qui plus est, tous les deux ans, la Foire Seniors est organisée au Centre Atert, et tel sera à nouveau le cas l'année prochaine. Un grand merci aux dames de cette commission. Le « Club am Schlass », quant à lui, fait également partie intégrante de la vie communautaire. Un grand merci à Mandy Zilli et Sharon Welter, qui s'investissent corps et âme dans leur travail. Elles organisent des cours, des conférences, des après-midis dansants, des projections de films, des excursions et des voyages,

autant d'offres qui profitent en premier lieu aux retraités. Il est également prévu d'organiser un après-midi convivial sans programme d'animation chargé, au cours duquel les participants pourront se rencontrer autour d'une tasse de café et d'une pâtisserie, une initiative toute simple mais à fort impact social. En outre, la commune propose quatre autres services pratiques qui ciblent en particulier les personnes âgées. Il s'agit de « Berti », le service de navette de la commune, qui, en collaboration avec la commune de Strassen, dispose désormais de quatre minibus avec une capacité doublée en raison de la forte demande. Sur demande, Berti dessert également le CHL. La commune propose également le service bien connu du repas sur roues, dont profitent environ 30 clients par mois. L'on trouve en outre de l'aide à domicile dans la commune, en faisant appel soit à « Help » soit à « Verbandskëscht », qui offrent une assistance pour les soins corporels, le traitement des plaies et autres besoins similaires. La commune propose par ailleurs le service Solina, une association d'aide pour les tâches ménagères, la lessive ou les travaux de jardinage. Dans le cadre de l'accord conclu avec Solina, la commune de Bertrange a étendu la durée maximale à 20 heures par ménage et par mois et prend en charge une partie des coûts, afin de pouvoir proposer un prix abordable aux citoyens. Les utilisateurs actuels de ce service se montrent très satisfaits.

Mme la conseillère Gallmeister explique que ces services permettent à de nombreuses personnes de vivre de manière autonome chez elles aussi longtemps que possible. Lorsqu'elles n'en sont plus capables, il reste la possibilité d'emménager dans un appartement du P3A ou dans une maison de retraite et de soins. Bertrange a besoin d'une maison de retraite et de soins plus grande et plus moderne. Le conseil communal en a pris conscience il y a déjà plusieurs années et a décidé de construire un nouvel établissement. Les détails de la planification se concrétisent et ce grand projet ne devrait pas tarder à être mis en œuvre. Dans chaque maison de retraite, l'on a coutume de célébrer les anniversaires des résidents. La commune de Bertrange songe elle aussi aux anniversaires de ses seniors. L'idée d'une fête commune pour tous ceux qui fêtent leur anniversaire ainsi que pour les anniversaires de mariage, tels que les noces d'or ou de platine, a bel et bien déjà été évoquée, même si la mise en œuvre pratique pourrait s'avérer difficile. Sur demande, le collège échevinal rend visite aux citoyens qui célèbrent leur 90e, 95e ou 100e anniversaire. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les personnes âgées de 60 à plus de 100 ans ne sont pas toutes atteintes de démence ou dépendantes. Beaucoup d'entre elles sont encore très actives, conduisent encore à plus de 90 ans, font du sport, ont des loisirs et s'engagent socialement. C'est la raison pour laquelle la Commission 50+ prévoit de créer un conseil communal pour les « jeunes d'hier », similaire au conseil communal des enfants et des jeunes, qui permettra aux personnes âgées de plus de 60 ans d'exprimer directement leurs demandes. Une société se mesure à la manière dont elle traite ses membres les plus faibles, à savoir les enfants et les personnes âgées. C'est la raison pour laquelle il est important d'investir de manière ciblée dans le troisième et le quatrième âge, ce également à Bertrange. Non seulement, la commune le doit à la génération plus âgée, mais cela se justifie aussi pleinement sur le plan social. Les seniors et leurs familles sont reconnaissants de cet engagement.

M. le bourgmestre De Smet se rallie aux propos de Mme la conseillère Gallmeister et donne la parole à M. le conseiller Globber.

M. le conseiller Globber tient tout d'abord à remercier chaleureusement Sophie Humbert et Alain Kariger, ainsi que la Commission de la nature et de l'environnement avec Francine Moro et Claude Schroeder, de même que Véronique Linden, qui fait désormais fonction de maillon important de liaison, notamment en ce qui concerne le Pacte Climat. Toutes les activités prévues sont conformes à l'accord de coalition. À cet égard, on applique systématiquement le principe selon lequel la compensation revient toujours plus cher à long terme qu'une planification et une mise en œuvre prévoyantes et durables des projets. Dans le domaine de la protection de l'environnement et de la nature, des thèmes centraux ont déjà été discutés au sein du conseil communal, notamment la coopération avec Sicon. Plus de 50 % du budget correspondant ont été subventionnés par l'État. Quant au nouveau plan de gestion forestière, il a déjà été présenté au conseil communal en novembre. Les besoins financiers dans ce domaine ne cessent d'augmenter, alors que le changement climatique représente un défi majeur pour nos forêts. L'exploitation forestière durable et l'utilisation propre du bois sont clairement prioritaires par rapport à la simple vente de bois. Le Pacte Nature est un autre pilier essentiel. Actuellement, la commune affiche un score supérieur à 50 % et a ainsi atteint le statut de bronze. À partir de juin 2026, on table sur plus de 60 % et donc sur le statut argent. Une attention particulière est attachée aux activités qui permettent une large implication de la population, tous âges confondus. Ainsi, l'inauguration du « Kannerbësch » a eu lieu en novembre 2025, un événement qui se tiendra désormais chaque année dans le

cadre de la « Journée de l'arbre ». Tout juste à côté, le « Schoulbongert » est en cours de création. Le vendredi, le SEA organise régulièrement des sorties dans la nature. En créant le nouveau sentier découverte, un parcours thématique dans la nature, la commune investit environ 55.000 euros dans l'éducation à l'environnement et la découverte de la nature. Un autre projet phare est la renaturation de la cour de récréation de l'école Beiestack, avec un volume d'investissement de 500.000 euros.

M. le conseiller Globber signale que les prairies fleuries continuent de rencontrer un grand succès, l'accent étant mis sur les plantes à forte valeur ajoutée pour la biodiversité. Des actions telles que la vente de paquets de plantes vivaces ou la « Grouss Botz » s'inscrivent à titre complémentaire dans cet engagement. Après la Tiny Forest à Echels, réalisée en novembre 2025, d'autres projets suivront, tels que la Tiny Forest « Millewee », un nouveau sentier des abeilles, et un jardin climatique. Le projet « Natur Doheem », qui vient remplacer l'ancien concours floral, marque lui aussi une nouvelle tendance : l'accent est mis sur la durabilité, la biodiversité et la culture de fruits et légumes. Les familles ont ainsi la possibilité de présenter leurs propres jardins. Ce projet est complété par des réunions d'information en avril et en octobre, lors desquelles tous les citoyens se voient offrir des suggestions pratiques et de l'aide, par exemple pour créer un jardin sans produits toxiques ou pour l'aménager de manière à le rendre résistant aux conditions hivernales. Dans le domaine de la mobilité, le développement d'une infrastructure cyclable sûre est une priorité absolue. Un plan directeur externe pour l'infrastructure cyclable est actuellement en cours d'élaboration. L'objectif est de créer des liaisons sécurisées entre le centre, Millewee, Pourpelt, Helfent, A Laangert et d'autres quartiers. Il est également prévu d'aménager un chemin piétonnier vers le centre commercial City Concorde, une piste cyclable vers Dippach ainsi que des passerelles et passages souterrains entre la rue Charles Schwall et la Cité am Wenkel et entre la rue du Chemin de Fer et la Cité Echels, qui profiteront aux piétons, aux cyclistes et aux personnes à mobilité réduite.

M. le bourgmestre De Smet remercie M. le conseiller Globber pour ses explications et ajoute que la bonne collaboration avec le préposé forestier s'avère on ne peut plus positive. L'idée est d'ailleurs de sensibiliser les enfants à l'environnement dès leur plus jeune âge, un objectif réalisé avec succès par le biais du projet « Tiny Forest ». La liaison entre le centre de Bertrange et la route de Longwy constituera à l'avenir une liaison sûre pour les piétons. Il donne la parole au CSV.

Mme la conseillère Schares le remercie de pouvoir prendre la parole. Elle voudrait faire remarquer qu'à première vue, un document budgétaire est avant tout un document chiffré, mais que ces chiffres cachent des projets, du travail et des responsabilités. Il incombe à tout un chacun d'attribuer les bons chiffres aux bons postes, de veiller à ce que tout soit cohérent et équilibré et de contrôler. Elle tient donc à remercier toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce document. Sans budget, une commune ne peut pas fonctionner. Le document budgétaire 2025 était accessible à tous les citoyens intéressés sur le site Internet de la commune, et elle part donc du principe qu'il en sera de même pour le budget 2026. Certaines commissions ont présenté un résumé de leurs activités. Cependant, le rôle de l'opposition consiste à examiner le document budgétaire de près, à l'analyser, à poser des questions et à ne pas tout accepter sans broncher. M. l'échevin Lang a déjà mentionné de nombreux détails. Il va de soi que les recettes telles que l'impôt commercial et le fonds de dotation global des communes contribuent à financer le budget. Elle ne conteste pas l'affirmation selon laquelle le budget est sain. Toutefois, si l'on examine les chiffres des trois dernières années, les réserves affichent une tendance à la baisse. Fin 2024, les réserves s'élevaient à 14 millions, fin 2025 à 7 millions et fin 2026, elles ne seront plus que de 1 million. Au cours des années précédentes, les conseillers avaient reçu des graphiques pour illustrer différents domaines, ce qui a permis d'avoir une bonne vue d'ensemble. Tel n'est pas le cas cette année, et il est notamment impossible de se faire une idée concrète des frais de personnel. Le fonctionnement normal d'une commune, avec l'eau, le réseau de canalisation, l'électricité, l'enlèvement des ordures, le chauffage, les bâtiments, l'entretien, représente un coût énorme qu'il s'agit de couvrir et de prendre en charge. Cela est incontestable. Outre le quotidien normal, il existe cependant de nombreux autres points, dont certains méritent d'être abordés.

Mme la conseillère Schares explique que le conseil communal avait été informé que rien ne s'opposait plus à la retransmission de la séance budgétaire de décembre. Or tel ne semble être le cas, ce qu'elle trouve extrêmement regrettable. Outre la retransmission, le bulletin communal permet de s'informer sur les discussions et les décisions prises lors des séances du conseil communal. En raison de la retransmission, il a

fallu adapter le règlement interne. Cette adaptation prévoyait également de ne publier que le résumé accompagné de la décision correspondante et de supprimer intégralement les différentes interventions de l'opposition, au motif que la retransmission serait désormais disponible. De l'avis de son groupe politique, cet argument n'est pas recevable, étant donné qu'il n'est pas donné à tout le monde d'y avoir accès. En conséquence, seuls les faits seront présentés et les citoyens ne pourront plus prendre connaissance des arguments ayant conduit à une décision donnée. Elle se réjouit d'autant plus que les préoccupations de l'opposition aient été prises au sérieux et que le rapport continue d'être publié sous sa forme actuelle. Elle accueille favorablement l'idée de donner une autre forme au bulletin communal. Selon elle, celui-ci devrait être informatif et clair, refléter la vie du village, mais aussi tenir les habitants informés des différents projets et études, non pas moyennant de longs textes, mais à l'aide d'images et des graphiques compréhensibles.

Mme la conseillère Schares souhaite aborder en premier lieu certains points relatifs aux dépenses extraordinaires. Qu'est-il advenu de l'étude sur la réorganisation de l'accueil à la mairie ? Quels en ont été les conclusions ? Aucune mesure n'est-elle prise à cet égard ? Cette réorganisation visait pourtant à renforcer la sécurité afin que personne ne puisse se déplacer librement dans le bâtiment. Elle salue le projet du sentier thématique. Il s'agit d'un projet qu'elle a réclamé depuis longtemps, une belle promenade interactive dans le « Ënneschte Bësch » sur un thème passionnant. Le budget ordinaire prévoit également un montant de 20.000 euros pour le projet « Beiepad ». Où exactement celui-ci est-il prévu ? Où en est-on actuellement en ce qui concerne l'inspection par caméra de la canalisation et quand devrait-elle être terminée ? Seule la moitié du budget prévu a été utilisée. Où en est le projet pilote d'alerte en cas d'inondations ? Quelles sont les mesures concrètes qui y sont mises en œuvre ? Où en est le projet des maisons bifamiliales dans la Cité am Wenkel ? La quasi-totalité du budget 2025 est reportée à 2026. Existe-t-il un problème et quelle est la situation actuelle ? Quant au concept des aires de jeux, une étude a été réalisée à ce sujet. Lors du dernier débat budgétaire, ensuite à nouveau lors d'une réunion du conseil communal où un projet de nouvelle aire de jeux a été présenté, elle a demandé à connaître les résultats. Ceux-ci ont été présentés au conseil communal lors d'une réunion de travail en septembre. Elle estime qu'il est important, en présence d'une telle étude, de s'y référer afin d'identifier les points faibles et d'agir sur la base de cette étude. Toujours au sujet des aires de jeux, quel est le souci au niveau de l'aire de jeux inclusive près des terrains de tennis, qui est plus souvent fermée qu'accessible ? Elle souhaite également faire une brève remarque au sujet du Shared Space. La végétalisation du Shared Space a coûté 270.000 euros, une somme considérable. Il n'y a pas eu de deuxième devis. Il s'y ajoute que cela a abouti à encore davantage de places de stationnement. Au lieu de se garer entre les bacs à arbres, ce qui n'est désormais plus possible, les voitures se garent à présent simplement en rangée devant les arbres.

Mme la conseillère Schares précise qu'elle a encore quelques questions concernant les pistes cyclables. À quel stade se trouve chacun des projets ? Qu'est-ce qui a été mis en œuvre cette année et qu'est-ce qui est concrètement prévu pour 2026 ? Il en va de même pour le projet « A Schwalls ». Quelle est l'objectif poursuivi ? Un montant de 2,5 millions d'euros a déjà été investi. Le budget prévoit 2,4 millions d'euros supplémentaires. Comment tout cela sera-t-il géré par la suite ? Les citoyens veulent des informations. On leur a montré le projet et des maquettes, puis le flux des informations a tari. En ce qui concerne le Centre Atert, il est regrettable qu'une rénovation de la façade s'impose, mais vu l'état actuel, il n'y a pas d'autre solution. Toujours est-il qu'un montant de 650.000 euros est encore prévu pour la climatisation. Cela est certes nécessaire, étant donné qu'il fait très chaud en été, mais souvent trop froid en temps normal. Le problème des lucarnes sera-t-il résolu par la même occasion ? Il a souvent fait trop chaud dans la salle des fêtes, raison pour laquelle l'installation d'un système de climatisation contre la chaleur est une bonne chose.

Mme la conseillère Schares désire soulever quelques questions concernant les recettes extraordinaires. La question des assurances après les inondations dans la salle de sport Niki Bettendorf et au Centre Atert est-elle désormais réglée ou reste-t-il des montants en souffrance ? Pour ce qui est des recettes ordinaires, elle souhaite savoir à quoi correspond exactement le montant de 12.000 euros destiné à la location de logements pour les jeunes. Dans les dépenses ordinaires, 50.000 euros seront donc consacrés à la location d'un bâtiment destiné à loger des jeunes à partir du 1er février 2026. Par ailleurs, elle a encore une série de questions ou de remarques concernant certains postes des dépenses ordinaires. Les jetons de présence des commissions ont été légèrement revus à la hausse. Mme la conseillère Schares part du principe qu'il s'agit d'une compensation pour les commissions qui ne se sont pas réunies souvent. La gestion des archives est un nouveau poste de

dépenses. Comment cela se passe-t-il concrètement lorsqu'une entreprise externe s'en charge et où se trouvent les archives ? Elle estime qu'il est essentiel que l'archivage soit effectué de manière correcte et professionnelle. Le coût du remplacement du revêtement mural dans la cage d'escalier de la commune s'élève à 110.000 euros : en quoi consistent exactement ces travaux ?

Mme la conseillère Schares demande où en est la mise en œuvre du budget participatif, c'est-à-dire des trois projets. Elle espère que les citoyens de Bertrange profiteront du nouvel appel à projets pour soumettre leurs idées. La phase de vote qui suivra est également importante dans ce contexte. Un montant de 400.000 euros est prévu pour les études et expertises. Elle a plusieurs questions à ce sujet, tout d'abord concernant les nouveaux projets. Un plan directeur relatif aux infrastructures scolaires est envisagé. Cela est sans aucun doute très important. Bertrange continuera de se développer, de sorte qu'il y a lieu de réfléchir mûrement à la conception des infrastructures scolaires ainsi que d'autres infrastructures. Mais l'on ignore surtout encore les implications de la mise en œuvre du projet Alpha. Qu'a-t-on prévu et combien de temps cette étude est-elle supposée durer ? En bref, quand peut-on espérer avoir des résultats ? En quoi consistent exactement les analyses financières ? Comment peut-on s'imaginer le concept « Vélo Mobycon » pour Bertrange ? Comportement-il également un concept de supports pour vélos et trottinettes auxquels ceux-ci peuvent être attachés ? D'autres questions la préoccupent concernant les études et les projets en cours depuis un certain temps déjà. Depuis 2023, il y a une consultation en cours pour le SEA. Cette consultation, porte-t-elle ses fruits et conduit-elle au résultat souhaité ? Où en sont les projets « sécurité sur le chemin de l'école », système de guidage des piétons et plan d'urgence ? Qu'en est-il de Sponge City ? Qu'est-ce qui a été mis en œuvre dans les différents projets et quels sont les résultats obtenus ? La loi du 7 janvier 2022 sur l'accessibilité pour tous concerne les bâtiments et lieux accessibles au public, les routes et trottoirs ainsi que les immeubles collectifs. Le collège échevinal a commandé une analyse d'un coût de quelque 80.000 euros afin de faire contrôler la mairie, le Centre Atert, l'ArcA et la Maison Schauwenburg. Pourquoi, dans un premier temps, uniquement ces quatre bâtiments ? Les nouveaux bâtiments tels que le hall sportif Niki Bettendorf, le Duerfhaus, le Centre Bureck et les nouveaux commerces sont-ils déjà conformes pour avoir été construits récemment ? Ensuite, il est prévu un montant de 25.000 euros pour les lieux publics, mais seul le cimetière y est mentionné. Qu'en est-il des autres lieux publics, tels que les arrêts de bus ou les aires de jeux ? Et qu'en est-il des immeubles collectifs comme le bâtiment « Beim Schlass », le bâtiment abritant la pharmacie ou encore le bâtiment de la pédiatre ?

Mme la conseillère Schares indique vouloir poser encore d'autres questions sur différents sujets. Ainsi, la maison des jeunes voit son personnel passer de 3 ETP à 3,75 ETP en 2026. Y a-t-il une telle affluence de jeunes qu'il faille augmenter les effectifs ? Concernant le projet Tiny Forest, elle fait remarquer que la première forêt urbaine a été créée cette année. Un budget de 35.000 euros y avait été affecté. S'agissait-il uniquement du budget alloué à un seul projet ou cela signifie-t-il qu'il est envisagé de créer à l'avenir un ou plusieurs autres petits projets de ce type, alors qu'un budget du même montant est à nouveau prévu pour l'année prochaine ? Le concept du concours floral a lui aussi changé. Quel est le nombre de maisons ayant remporté un prix à l'époque quand les membres de la Commission de l'environnement avaient fait eux-mêmes le tour du village pour prendre des photos ? Combien de maisons ont-elles à présent reçu un prix après que les citoyens aient été invités à soumettre eux-mêmes leurs photos ? Obtient-on un prix si l'on envoie ses photos par e-mail ou faut-il les télécharger quelque part ? Quinze nouveaux monuments funéraires sont prévus au cimetière pour un montant total de 12.000 euros. Que faut-il entendre par là ? En principe, c'est la famille elle-même qui s'occupe de la pierre tombale. En ce qui concerne le budget relatif au cimetière, il ne faudrait pas oublier d'intégrer suffisamment d'espaces verts, avec davantage de haies et d'arbres tout autour. L'ancienne salle de musique au Centre Atert sera rénovée pour quelque 380.000 euros. Que va-t-on faire de cette salle et à quelles fins sera-t-elle utilisée à l'avenir ?

Mme la conseillère Schares souhaite également faire quelques remarques concernant les manifestations organisées par la commune. Parmi les fêtes publiques, la commune prévoit un « Summer am Park ». Que faut-il exactement entendre par là ? Le budget alloué au Family Day passe de 45.000 euros l'année dernière à désormais 80.000 euros. Une hausse considérable. Le budget du festival « Absolut Bartreng » atteint environ 600.000 euros. Ce montant correspond à la somme de tous les projets du « Pacte logement ». Elle se réjouit de l'annulation de « Surf in Town ». Il s'agissait en effet d'un budget énorme. Compte tenu du budget considérable du marché d'hiver, l'on pourrait éventuellement investir un peu pour embellir les bâches blanches qui cachent l'arrière du chalet. Cela pourrait se faire par exemple en plaçant quelques petits sapins

devant ces bâches ou en commandant des bâches assorties. En ce qui concerne la kermesse, elle aimerait savoir ce qu'il faut entreprendre pour ramener les autos tamponneuses, les stands de tir et un lunaparc dans le village. Cela implique-t-il un budget plus important ou faut-il payer les forains pour qu'ils viennent ? Cette année, il n'y avait en effet qu'un programme pour les petits enfants. Les enfants un peu plus âgés et les adolescents n'y ont pas trouvé leur compte. Le budget était pourtant le même que les années précédentes. Elle a demandé à plusieurs reprises, ici même et lors des réunions du conseil communal, les comptes rendus financiers des différentes fêtes et manifestations. Ceux-ci viennent d'être présentés récemment.

Mme la conseillère Schares souhaite évoquer brièvement le conseil communal des enfants de la commune. Elle estime que c'est une excellente chose que les enfants participent ainsi aux processus décisionnels et découvrent les principes fondamentaux de la démocratie. Elle tient à remercier ici le personnel enseignant et le personnel du SEA qui accompagnent ce projet. Lors d'une réunion du conseil communal cette année, le rapport de l'année scolaire 2024/2025 a été présenté sous la rubrique « Informations et correspondance ». Le budget alloué aux « frais de restauration et de réception » est relativement élevé, alors que celui consacré aux « équipements divers » n'atteint que 2.500 euros. Ce montant est-il suffisant pour mettre en œuvre les différents points mentionnés dans ce rapport, ou les demandes d'amélioration des infrastructures communales sont-elles inscrites dans un autre poste budgétaire ? Les demandes suivantes ont-elles été prises en compte : un miroir près du local à vélos pour plus de sécurité, de nouveaux filets et un meilleur éclairage pour le terrain multisports, le projet Box-up qui offre des possibilités de stockage pour le matériel sportif ? Elle en vient ensuite à un autre sujet, son sujet préféré : les cours d'école. Le collège échevinal a participé à un appel à projets intitulé « Méi Natur an eise Stied an Dierfer » (Davantage de nature dans nos villes et villages). Le fait que le projet ait été sélectionné et que la commune se soit vu attribuer 500.000 euros est bien sûr formidable. C'est une part considérable pour un projet dont le coût s'élève à environ 800.000 euros. Qui a élaboré ce projet ? Le conseil communal des enfants, les élèves des cycles concernés ou le personnel enseignant ont-ils également été consultés ? Qu'en est-il des autres cours d'école ? Des mesures concrètes sont-elles prévues pour l'année à venir afin d'atténuer les conflits dans les espaces confinés ? De nouveaux espaces ombragés seront-ils aménagés ?

Mme la conseillère Schares explique que les points évoqués sont ceux qu'elle a trouvés dans le budget. Cependant, il reste un certain nombre de choses qui n'y sont pas. Lors du conseil communal du 26 septembre 2025, le collège échevinal a présenté sa deuxième déclaration pour cette législature. Pour la deuxième fois, le collège échevinal s'est contenté de faire une déclaration, et l'opposition n'a pas été invitée à prendre la parole pour y réagir. Dix-sept pages pour définir des priorités claires et annoncer des projets importants. Ce qui est important est une question d'interprétation. Elle souhaite aborder certains points de la déclaration du collège échevinal. Il y est question de possibilités de stockage plus grandes pour les associations. Où celles-ci seront-elles implantées et à partir de quand les associations pourront-elles les utiliser ? Il y est également question d'un accompagnement administratif pour les associations. Que cela signifie-t-il concrètement ? Le bénévolat sera encouragé et valorisé. Là encore, elle se demande comment l'on compte mettre cela en œuvre. Des terrains de padel, une piste de pumptrack et une installation d'escalade sont également évoqués. Où et quand a-t-on l'intention de les réaliser ? Il ne reste plus beaucoup de débats budgétaires. Si tout cela est vraiment important et que l'on souhaite le mettre en œuvre avant la fin de la législature, il faudrait déjà disposer d'un concept pour ces idées et d'autres encore. Elle souhaite aborder un autre point qui concerne le sport, l'activité physique et la prévention, en d'autres termes tout ce qui touche à un mode de vie sain. Que faut-il pour y arriver ? La bonne attitude, le courage de s'y mettre et une mise en réseau de nombreux domaines. Un coordinateur sportif, en partie subventionné par le ministère des Sports, et une infrastructure adéquate seraient utiles. Il s'agit de promouvoir le sport et l'activité physique, des plus jeunes aux plus âgés de notre société. Combinée à une alimentation équilibrée, tant à l'école et au SEA qu'à la maison, cette prévention permettrait d'éviter de nombreux problèmes de santé, d'alléger la pression sur notre système de santé et de faire profiter tout un chacun. Il ne suffit pas d'avoir un coordinateur sportif au SEA et que la commune et les commissions coordonnent assurent la coordination. Cela va bien au-delà. Il faudrait une personne qui s'occupe exclusivement de cette thématique. Il faudrait également une campagne d'information et de sensibilisation adéquate. Afin de pouvoir proposer suffisamment d'activités sportives et physiques, tant au niveau des clubs que sous forme de cours, allant de la gymnastique pour enfants aux cours pour adultes et seniors, il faut des infrastructures adaptées. Et à ces fins, une salle de sport supplémentaire est absolument indispensable. Une salle simple et fonctionnelle, afin de ne pas avoir à payer de loyer aux communes voisines et éviter que les

parents aient à s'organiser pour emmener leurs enfants à Mamer ou au « Geesseknäppchen ». Sans un personnel compétent, il sera bien sûr impossible de mener à bien tous ces projets. Elle se réjouit de constater une légère augmentation des effectifs. La croissance de la population entraîne forcément une augmentation du travail et des exigences. Même si les effectifs ont été renforcés, il reste encore de la marge. Et même si la masse salariale représente une dépense importante, il faut veiller à ne pas surcharger le personnel. Elle ne connaît pratiquement aucun conseil communal qui n'ait pas embauché quelqu'un, soit en raison d'une démission, soit parce qu'il fallait agrandir l'équipe. La gestion du personnel est un défi de taille. On a beaucoup entendu parler ces derniers temps dans la presse de communes où régnaient des tensions considérables. Le SYVICOL propose désormais des formations dans le domaine de la gestion du personnel. La commune de Bertrange aura-t-elle également recours à ces offres ? Elle se réjouit que tous les noms des personnes travaillant dans les différents services soient visibles sur le site Internet, afin que les citoyens sachent à qui s'adresser lorsqu'ils doivent se présenter quelque part. Elle tient à souligner une fois de plus que la vie communale ne fonctionnerait pas sans l'ensemble du personnel. Aussi voudrait-elle les remercier tous chaleureusement pour leur travail et leur engagement.

M. le bourgmestre De Smet remercie Mme la conseillère Schares pour son intervention. Il répond que la diffusion en direct n'avait pas été annoncée pour la réunion budgétaire. En effet, les conditions techniques ne sont pas réunies. Le document budgétaire sera disponible sur le site Internet de la commune dès qu'il aura été approuvé par le ministère compétent. Pour ce qui est des commissions, il ne s'agissait pas seulement d'un résumé, mais aussi d'un aperçu des projets futurs. Seule la comparaison des exercices budgétaires entièrement clôturés est significative et factuellement correcte. C'est la seule façon d'évaluer correctement des tendances telles que la diminution des réserves, sans mêler des conditions de départ différentes. Des explications ont été fournies au sujet du stream et du règlement interne. À aucun moment, il n'a été question de limiter le rôle ou la prise de parole de l'opposition. L'objectif était plutôt de limiter les interventions à un niveau objectivement approprié dans l'intérêt d'une communication structurée et efficace. Parallèlement, il est prévu d'utiliser davantage le magazine communal en tant que plateforme pour la vie du village et d'y traiter des contenus vivants et d'intérêt local. En ce qui concerne les dépenses extraordinaires, Mme la conseillère Schares a évoqué la zone d'accueil de la commune, qui n'est toutefois pas une priorité pour le moment, alors qu'il ne faut pas en sous-estimer les coûts. Cela pourrait toutefois changer dans un avenir proche, si des options appropriées se présentent. Les sentiers thématiques dans la forêt ont été réaménagés en collaboration avec la société Erlebnisplan et le service environnement de la commune. Le « Beiepad » autour du bâtiment Beiestack a été créé en collaboration avec Erlebnisplan et Sicon. L'inspection par caméra de la canalisation comporte deux volets : d'une part, l'assainissement et, d'autre part, la simple inspection. Les premières mesures ont déjà été prises. Même si elles ne sont pas directement visibles, il s'agit néanmoins de travaux importants. Concernant le système d'alerte en cas d'inondation, il a récemment été déterminé comment installer au mieux les caméras. Une attention particulière a été accordée au positionnement optimal et à la sécurité de l'alimentation électrique, afin de garantir un fonctionnement fiable et durable du système. La mise en œuvre définitive est prévue pour 2026. Le projet de construction de maisons dans la Cité am Wenkel a été approuvé. Il doit à présent faire l'objet d'un appel d'offres et être préalablement approuvé par le ministère. L'aire de jeux inclusive doit être fermée occasionnellement, étant donné que la balançoire en bois est cassée, ce qui est dû en partie à des actes de vandalisme. L'on envisage de la remplacer désormais par un autre matériau pour éviter qu'elle ne puisse être endommagée aussi facilement. En ce qui concerne les pistes cyclables, la priorité pour 2026 est la liaison avec Dippach. L'Administration des ponts et chaussées est un intervenant clé dans ce contexte. Même si, vu de l'extérieur, le projet « A Schwalls » semble stagner, il se poursuit. Cependant, comme de nombreux autres acteurs sont impliqués, cela prend du temps. Mme la conseillère Schares a également abordé le sujet des travaux au Centre Atert. Il est prévu d'y rénover le système de traitement de l'eau de la piscine et de renouveler la climatisation. En ce qui concerne les décomptes finaux des assurances liés aux dégâts causés par les inondations, on se trouve dans la phase finale et donc sur le point de conclure les dossiers. Les logements pour jeunes évoqués sont situés route de Longwy, où la commune louera une maison à cette fin. Elle est destinée aux jeunes qui se lancent dans la vie active et aux étudiants. Les archives communales sont gérées par une société externe ; il s'agit d'environ 2000 classeurs par service communal. Un inventaire a été réalisé afin de décider ce qui pouvait être détruit et ce qui devait continuer à être archivé. Il est prévu de rénover le revêtement mural de la cage d'escalier de la mairie.

Quant au budget participatif, les défibrillateurs ont déjà été installés et la table de ping-pong sera bientôt mise en place. Pour l'optimisation du Shared Space, la commune attend encore l'évaluation de différentes mesures avant de planifier, le cas échéant, d'autres étapes. Le plan directeur pour les écoles englobe tout : les bâtiments scolaires, l'école de musique, le SEA. Il ne suffit pas de trouver un terrain approprié et d'y construire une nouvelle école pour 500 enfants. Il faut tenir compte de la croissance de la commune au cours des prochaines années. Quels sont les aménagements qui doivent être réalisés à court, moyen ou long terme ? Le triangle Helfent joue également un rôle essentiel dans ces considérations. Le plan directeur est une ligne directrice. Par ailleurs, il s'agit de garder un œil sur les finances. Velomobicom est une entreprise néerlandaise qui examine les pistes cyclables à des fins d'optimisation. Le consulting du SEA est un projet positif et extrêmement fructueux. Le SEA est en croissance constante et nécessite une structure claire. Le « Séchere Schoulwee » sera présenté prochainement aux parents, et le système de guidage pour piétons sera lui aussi installé l'année prochaine. En ce qui concerne « Sponge City », les analyses sont en cours, mais la commune attend encore la présentation. La loi sur l'accessibilité est importante et sa non-application est passible de sanctions pénales. L'on a jusqu'en 2032 pour mettre en œuvre les mesures en question. La commune entend procéder étape par étape, raison pour laquelle elle a commencé par les quatre bâtiments fréquentés par le plus de personnes. D'autres bâtiments suivront. En ce qui concerne la maison des jeunes, le nombre des employés qui y travaillent n'a pas augmenté; en fait, la subvention du ministère s'est avérée plus élevée. De plus, la structure continue de bénéficier d'une grande affluence. Les tombes inoccupées de l'ancienne partie du cimetière sont remises en état en vue d'une nouvelle utilisation. L'ancienne salle de musique a des dimensions assez uniques, ce qui lui permet d'être utilisée de manière multifonctionnelle et d'offrir en partie des possibilités de stockage. Cette salle présente ainsi un mélange d'opportunités pour toutes finalités. En ce qui concerne les événements organisés par la commune, chacun a sa propre opinion. Il est prévu de retransmettre la Coupe du monde de football, d'organiser un cinéma d'été et une attraction pour les enfants. La commune soutient pleinement le festival Absolut Bartreng. Les cloisons blanches du « Wantermaat » sont celles que l'on utilise pour toutes les manifestations. La suggestion afférente sera prise en compte. Contrairement à d'autres communes, les forains ne sont pas payés pour la kermesse, mais, ici, aussi il sera tenu compte de cette suggestion. Le conseil communal des enfants accomplit un travail important. Les projets élaborés sont financés par le poste budgétaire correspondant de la commune. Il convient que la cour de récréation du bâtiment scolaire beim Schllass soit examinée de près par les enfants. La conseillère Schares a évoqué les possibilités de stockage pour les associations, mais il serait curieux de savoir quelle association a besoin de possibilités de stockage encore plus importantes ? Au cours des dernières années, la commune a mis à la disposition de nombreuses associations des locaux adaptés à leurs activités et au stockage de matériel. Le coordinateur sportif ne doit pas nécessairement être recruté à l'extérieur, mais peut également être nommé en interne. La demande d'une troisième salle de sport n'est pas nouvelle, mais personne n'a encore trouvé de solution quant à son emplacement. Là encore, tout doit être en concordance avec les autres projets. Le plan directeur de l'école ne prévoit pas de troisième salle, la commune étant bien placée pour offrir un sport scolaire de qualité. Si l'on recrute davantage de personnel, il faut également pouvoir l'encadrer et l'accompagner. On continuera à recruter tout en veillant à ce que le personnel actuel ne soit pas surchargé par ces nouvelles embauches et la période de formation qui en découle.

M. l'échevin Lang fait remarquer que le contexte est important et qu'il faut se conformer à la circulaire du ministère. Le solde final du compte est déterminant pour analyser les réserves. Il est clair que l'augmentation du personnel entraîne également une augmentation des dépenses.

Mme la conseillère Smit-Thijs explique qu'il est regrettable que l'aire de jeux inclusive soit si fréquemment inaccessible. Celle-ci a été conçue en collaboration avec des enfants. En ce qui concerne la loi sur l'accessibilité, elle voudrait faire remarquer que sa mise en œuvre doit se faire au plus tard en 2032. Elle souhaite également souligner que beaucoup de mesures ont déjà été réalisées lors de la construction du nouveau SEA. Le consulting pour une meilleure structure au sein du SEA est une expérience positive, ce à la fois pour le collègue échevinal et pour le SEA. La cour de récréation Beim Schllass a été mise en service en 2017 en respectant toutes les exigences afférentes. Il est normal que les enfants se marchent parfois sur les pieds le matin. Divers changements ont déjà été apportés en prenant compte de certains desiderata. De plus, un petit jardin scolaire y a été aménagé. Il existe en sus la possibilité de répartir les récréations de manière à ce qu'une partie des élèves puisse utiliser la cour du nouveau SEA. Quant aux prairies fleuries composées de plantes indigènes, elles

nécessitent davantage d'entretien et surtout plusieurs années avant que les plantes et fleurs en question ne s'imposent. Il faut plusieurs années pour qu'un tel projet aboutisse.

M. le conseiller Glober explique que le nouveau concours floral a reçu un accueil extrêmement positif, avec environ 40 participations. D'éventuelles difficultés ont pu être résolues ensemble avec les citoyens, et les personnes âgées ont reçu de l'aide. Il s'agit de sensibiliser et non de contrôler. La nature ne se résume pas à de belles fleurs, elle est holistique.

M. Miller ajoute que lors du précédent concours, une soixantaine de lauréats avaient été récompensés, mais que l'événement avait eu un caractère plutôt passif. Aujourd'hui, l'on compte environ 30 à 40 participants, qui soumettent eux-mêmes leurs photos et participent ainsi activement. Pour ce qui est du stationnement sauvage dans le Shared Space, il tient à souligner qu'il est difficile d'agir en raison de l'interdiction d'installer des panneaux. Cependant, des sanctions sont prises dans la mesure du possible.

M. le bourgmestre De Smet en appelle au bon sens de chacun en ce qui concerne le stationnement dans le Shared Space.

Mme la conseillère Moro ajoute que les citoyens peuvent désormais télécharger eux-mêmes leurs photos et qu'ils ne sont plus limités aux jardins situés à l'avant des habitations. Ils peuvent désormais également soumettre des photos des jardins et balcons situés à l'arrière de leur maison et participer au concours.

M. le bourgmestre De Smet donne la parole à M. le conseiller Weirich.

M. le conseiller Weirich remercie Mme la conseillère Schares pour la diversité de ses questions. Sans questions, pas de réponses. Lui-même souhaite analyser ce budget notamment sous l'angle du « vivre ensemble ». Il ne fait pas référence à la commission du même nom, mais plutôt au fait que le concept du « vivre ensemble » résume en fin de compte ce qui importe dans une commune. Sur ce point, il approuve pleinement certaines déclarations de principe faites par la majorité dans les différentes interventions. Le budget doit créer les conditions nécessaires pour que l'on puisse bien vivre dans la commune. L'objectif est ainsi de permettre à chacun, mais aussi bien sûr à l'ensemble de la communauté des citoyens, de mener une vie agréable à Bertrange. Pour ce faire, il est nécessaire de réunir des conditions matérielles, sociales, économiques et écologiques, d'avoir une sensibilité pour le spirituel, mais aussi de mettre en place des projets dans le domaine des loisirs ainsi que tout ce qui, au sens large, vise le bien-être ou, comme l'a formulé le maire De Smet, le « bien-être subjectif ».

M. le conseiller Weirich commence par le domaine de l'éducation, qui, de ce point de vue, est un point essentiel. Dans l'émission RTL du 19 novembre 2025, le ministre Meisch a répondu à des questions sur l'alphabétisation à double voie (allemand ou français) et a souligné au moins deux fois : « Il nous faut davantage de locaux dans les écoles primaires. À l'avenir, nous aurons également besoin de plus de locaux pour le Précoce. » M. le bourgmestre De Smet a évoqué auparavant une étude analysant les infrastructures scolaires ainsi qu'un plan directeur. Cela permettrait une planification à plus long terme. À court terme, selon les déclarations du bourgmestre lors de la préparation de cette réunion, la commune n'aurait aucun problème en termes de capacités de locaux. L'explication donnée à l'époque était plausible. Mardi, son groupe politique a toutefois été informé qu'une classe avait été installée dans la salle des enseignants. S'agit-il d'une rumeur ou est-ce la vérité ? Si tel est le cas, quelle en est la raison ? Indépendamment de ce détail, il sera possible, comme mentionné précédemment, de recourir dans un avenir proche à l'infrastructure « Bei der Péitruß ». Huit salles y sont en cours de rénovation et seront prochainement disponibles. Un montant de 230.000 euros est prévu à cet effet dans le budget. La commune essaie donc de s'organiser au mieux. Il a plusieurs questions à ce sujet. Que prévoit-on exactement dans cette infrastructure ? S'agira-t-il de salles de classe normales ou de salles spécifiques, et quels sont les cycles visés ? Quel est le calendrier des travaux de rénovation ? Est-il prévu d'y transférer également les cours de l'Art de la Parole ? Ou ceux-ci auront-ils éventuellement dorénavant lieu dans l'ancienne salle de musique, qui devrait à l'avenir être ouverte à d'autres activités ? En ce qui concerne l'école en général, il souhaite aborder brièvement les projets pédagogiques. Il a reçu des retours très positifs de la part du personnel enseignant, en particulier sur le projet de jardinage pour les enfants et sur le projet de chant en collaboration avec l'UGDA. Par ailleurs, il a été saisi d'une demande qui lui

a beaucoup plu : il serait bien d'avoir également un projet pédagogique dans le domaine des arts. En bref, il constate qu'il existe une demande pour promouvoir de manière plus systématique d'autres formes d'art en plus de la musique et du chant. L'art est une matière très variée qui permettrait d'apporter énormément de diversité à un tel projet pédagogique. Cela correspondrait exactement à l'objectif d'accorder une plus grande importance à l'art. Il ne faut pas seulement considérer l'art sous l'angle de la peinture. L'on pourrait notamment imaginer un projet pédagogique dans le domaine du film. Il se souvient d'ailleurs avec grand plaisir du projet *Tiny Books*, qui a été mené avec beaucoup de succès il y a quelques années en collaboration avec plusieurs classes et leurs enseignants. Dans le cadre des recettes ordinaires, il est prévu un remboursement de 17.500 euros en faveur de la commune pour les projets pédagogiques. Malheureusement, il n'a pas réussi à déterminer le coût total du projet de chant pour la commune.

M. le conseiller Weirich indique que cela permettrait de faire la transition vers la culture, un autre domaine important tant pour la vie que pour le vivre-ensemble. Il se félicite de manière générale de la place accordée à la culture dans la commune, qui se reflète également dans le budget. Il voudrait aborder notamment l'ARCA. L'attention se porte en premier lieu sur le poste budgétaire « Cachets d'artistes ». Ici, 24.000 euros avaient été prévus en 2020, 40.000 euros dans le budget rectifié de 2022, et 88.322,83 euros en 2024. Pour 2025, le montant était de 110 000 euros, et pour l'année prochaine, il a été fixé à 192.000 euros. Il a donc pratiquement doublé en deux ans. Le service culturel disposera ainsi l'année prochaine de plus de huit fois plus de fonds qu'en 2020 pour les seuls honoraires des artistes. C'est une sacrée différence qui permet de faire bouger les choses. Cet investissement vise à améliorer sensiblement la qualité, voire à élargir l'offre sur le plan quantitatif. Si tel est le cas, il se permet de faire deux remarques. L'ArcA devrait rester disponible à l'avenir pour nos propres associations culturelles et pour des initiatives qui émergent au sein de la population. Il ne faudra pas renoncer aux atouts existants par manque de place ou en raison d'une surréservation. Un exemple de ces dernières années est le festival international BOOK ON. La première édition a eu lieu ici, à Bertrange. Par la suite, le festival n'a plus été considéré comme une priorité et a finalement déménagé à Strassen, ensuite au Stadtgrund et finalement à Neumünster, où il connaît un grand succès. Il semble que le potentiel de ce festival pour Bertrange ait malheureusement été mal évalué. Le projet de budget de l'ArcA révèle en outre que certaines dépenses sont passées de quelque 18.900 euros en 2024 à 95.200 euros, ce qui représente une augmentation de plus de 500 %, et par rapport à 2025 presque un triplement. Cette augmentation suit certainement la logique de l'augmentation des cachets des artistes. Néanmoins, certaines questions se posent. Quels sont les événements ou objectifs concrets qui justifient cette augmentation massive ? Son groupe politique est quelque peu surpris que l'accent soit mis sur les catalogues et les imprimés alors que, ces derniers temps, la commune avait choisi d'encourager la numérisation. S'agit-il d'un revirement ou s'est-il avéré qu'on ne peut pas encore se passer du papier ? L'agenda *Enjoy* est-il utilisé par trop peu de personnes ? Avec un montant de 40.000 euros, les dépenses pour la campagne *Enjoy* resteront en tout cas stables pour 2026. Ceci étant, il se permet de faire deux suggestions. Il serait temps de proposer un abonnement annuel pour l'ARCA, par exemple trois ou quatre événements à un prix réduit. Cela favoriserait la dynamique et fidéliserait le public. Il propose de mettre à présent en œuvre une idée évoquée antérieurement. La collaboration avec une autre maison de la culture, plus précisément avec le *Cube* à Marnach. Une telle volonté de coopération avait déjà été signalée dans le passé. Il serait possible d'échanger des programmes, de travailler main dans la main et d'accroître ainsi la visibilité de l'ArcA, avec des avantages financiers potentiels pour les deux établissements. Il se réjouit également que le Bayota et la promotion des jeunes talents soient maintenus, que l'importance de ce festival ait été reconnue par le conseil communal et que le poste budgétaire correspondant soit doublé par rapport à 2024. Il est impatient de voir ce que l'année prochaine nous réserve. Il désire encore demander des explications sur deux postes budgétaires. Que comporte concrètement le poste « Honoraires pour conseils et expertises externes » ? Le recours à des experts fait-il partie de la procédure normale et obligatoire de mise en conformité après la réalisation des modifications dans la salle ou s'agit-il de vices ? Sait-on déjà à quoi s'attendre à cet égard ?

M. Le conseiller Weirich explique que le point suivant concerne la sécurité et rappelle les dépenses de près d'un demi-million d'euros pour nos agents municipaux et le CGDIS. Régulièrement, des personnes signalent des incidents qu'elles trouvent très désagréables et qui les inquiètent. À cela s'ajoutent des événements qui font la une des journaux. Malheureusement, ces deux types d'événements viennent renforcer un sentiment général d'insécurité qui n'est pas propice au vivre-ensemble. Il se demande si la commune ne pourrait pas faire des efforts supplémentaires dans ce domaine, avec l'aide de nos agents municipaux, même si tout ne

relève pas de sa compétence et qu'il n'est pas possible d'éclairer tous les recoins sombres. Il est avant tout préoccupé par la protection civile, qui fait l'objet d'intenses discussions au niveau national. L'objectif est de rendre les communes plus résilientes dans le cadre d'une stratégie nationale et d'élaborer des plans de résilience locaux. Quelle est la position du collège échevinal en matière de plan de résilience local ? Où en sont les réflexions à Bertrange ? Ou serait-il que des mesures aient déjà été prévues dans le budget sans utiliser explicitement le terme de résilience ? Il peut personnellement y apporter une réponse, ce dans le domaine des inondations. Au cours des dernières années, d'importants investissements ont été réalisés dans des bassins de rétention et dans la canalisation, notamment dans la rue de la Pétrusse, la rue de Mamer et ses environs. Aujourd'hui, l'on a également annoncé la rénovation de la rue Rilspert, ce qui est logique puisqu'elle est directement reliée à la rue de la Pétrusse. Il s'agit là de grands projets qui bénéficient du soutien total de son groupe. Le Hiermesweiher, avec son barrage permettant de contrôler de grandes quantités d'eau en cas de fortes pluies, est un projet crucial dans ce contexte. L'opposition soutient ce projet et espère qu'un accord sera trouvé avec tous les propriétaires afin qu'il puisse être mis en œuvre le plus rapidement possible. Il ne faut toutefois pas oublier d'autres points névralgiques, comme la Cité am Bruch, où des infiltrations d'eau surviennent dans les caves et les garages, même sans précipitations centennales. Quel est l'avis des experts à propos de cette situation ? Quelles sont les possibilités d'améliorer du système de canalisation à cet endroit ? La commune pourrait-elle accorder une subvention aux habitants qui installeraient des clapets anti-retour ? Le plan de résilience local va toutefois bien au-delà. D'autres risques – inondations, pandémie, accidents nucléaires – illustrent l'importance de la préparation et de la vigilance. Le budget 2026 a été qualifié de « budget de la paix ». Espérons que tel reste le cas. Il faudra toutefois réapprendre à être vigilant et préparé.

M. le conseiller Weirich explique que les ambitions de Bertrange sont élevées. Récemment, le *Luxemburger Wort* a écrit que Bertrange promettait à ses futurs concitoyens « la garantie par la commune d'une viabilité future de l'ensemble de leur cadre de vie ». Cette ambition est claire, et il est du devoir commun de la commune d'y répondre. L'on ne vit plus dans un système patriarcal où la définition du « bien vivre » émane des instances supérieures. C'est la raison pour laquelle la commune organise, outre les commissions, des réunions d'information et de discussion avec les citoyens. Il se réjouit qu'une structure soit prochainement créée pour permettre aux seniors de s'impliquer davantage. L'opposition cherche elle aussi le dialogue. La dernière discussion avec les citoyens du CSV s'est tenue à Helfent, et les résultats ont été transmis aux conseillers communaux dans un mémorandum. Il montre clairement les priorités des gens et les points qui les préoccupent. Dans l'impossibilité d'énumérer le tout, il se limitera à quelques réflexions. Le budget comporte toujours des postes mineurs qui permettent de répondre à certaines préoccupations. Il est important de prendre les besoins au sérieux et d'agir rapidement si la situation le permet. À titre d'exemple, les mesures de modération du trafic dans la Cité am Wenkel auraient pu être mises en œuvre plus tôt. La commune pourrait également jouer un rôle de médiateur, par exemple auprès de l'Administration des ponts et chaussées ou en cas de problèmes dans les établissements pour personnes âgées. Dans un même temps, les citoyens doivent eux assumer leurs responsabilités. La propreté n'est qu'un exemple parmi d'autres. Quatre poubelles ne servent à rien si elles ne sont pas utilisées. À d'autres endroits, en revanche, des poubelles supplémentaires seraient utiles. Dans ce contexte, les 150.000 euros affectés aux frais d'impression lui semblent être une possibilité de répéter régulièrement des informations importantes. L'on pourrait lancer une nouvelle campagne sous le slogan « Haalt Bartreng propper ! ». Il est également nécessaire de rappeler les informations concernant le *Ruffbus*, le service de navette à la demande très apprécié. Les souhaits concernent notamment les trajets le dimanche ou la desserte de la clinique d'Eich, qui fait partie du CHL. Parallèlement aux aspects positifs, la décision concernant un cours de loisirs a toutefois suscité des remous. Les décisions en matière de personnel exigent beaucoup de discernement. Des erreurs peuvent se produire, l'important est d'en tirer des leçons.

M. le conseiller Weirich fait remarquer que la commune a régulièrement créé des terrains à bâtir et investi de plus en plus dans des logements sociaux et abordables. De nombreux projets sont en préparation, et l'on espère les voir progresser rapidement. Connaît-on le nombre de logements vacants à Bertrange ? Il serait apparemment impressionnant. Le Mouvement écologique parle de 5 à 15 % à l'échelle nationale. Il n'est pas toujours nécessaire de construire du neuf ; on peut aussi exploiter les constructions existantes. Cela permet de combiner les aspects sociaux et écologiques. La loi sur les loyers autorise le conseil communal à obliger les propriétaires de logements vacants à les déclarer. Tout en n'étant pas partisan de la contrainte, il estime qu'il

serait judicieux de lancer à nouveau un appel à la déclaration volontaire, de mener une campagne d'information et de fournir des renseignements relatifs à la location sociale.

M. le conseiller Weirich expose que son groupe propose à nouveau un centre de l'écologie et de la solidarité comme suggestion constructive. Il pourrait responsabiliser les citoyens en matière de Pacte Climat et de Pacte Nature par le biais d'informations, de conseils, de cours, d'expositions, d'un second-hand-shop, d'une bourse d'échange ou également via le Repair Café. L'objectif est de lutter contre la société de consommation et de promouvoir l'économie circulaire. Dans le domaine social, l'on pourrait y intégrer une épicerie sociale, des initiatives de partage alimentaire, des offres d'intégration et de réintégration, des lieux de rencontre pour différents groupes ou simplement un café pour des rencontres informelles.

M. le conseiller Weirich poursuit en expliquant que la mission de Vivre ensemble s'étend au-delà des limites communales. Nous vivons dans un monde globalisé. À cet égard, il convient de mentionner certains projets importants, tels que les jumelages avec 130.000 euros, l'aide aux zones sinistrées avec 25.000 euros par an et le projet social international *What Water* au Cameroun. Pour conclure, M. le conseiller Weirich souhaite se rallier aux propos de M. le bourgmestre De Smet visant à une collaboration respectueuse. En tant que membre de l'opposition, il considère qu'il est de son devoir de réfléchir de manière critique et de remettre en question la majorité, ce dans l'esprit du Faust de Goethe, à savoir que c'est par la contradiction que l'homme est incité à se développer.

M. le bourgmestre De Smet remercie M. le conseiller Weirich pour son intervention. Le bien-être subjectif est une préoccupation qui tient à cœur à chacun. En ce qui concerne le projet Alpha, une réunion s'est tenue avec la direction de l'école, qui ne voit actuellement aucun problème dans la commune. Les parents sont consultés avant toute prise de décision. Ce projet est complètement discrédité et faussement présenté par certains partis au niveau national. Les locaux du SEA « Bei der Péitruß » seront rénovés à court terme, afin d'y accueillir à nouveau des classes à une date ultérieure. La réponse à la question de savoir pourquoi certaines classes sont hébergées dans la salle de conférence de l'école « Beim Schlass » est très simple. Actuellement, l'on procède à l'aménagement de locaux destinés à accueillir le médecin scolaire, raison pour laquelle l'on a eu recours à ces locaux. Il n'existe pas de calendrier concret pour les rénovations. L'achèvement des travaux est toutefois prévu au plus tard pour la prochaine année scolaire. Le projet pédagogique consacré à l'Art de la Parole ne pourra pas utiliser la salle de manière exclusive, celle-ci devant rester accessible. M. le conseiller Weirich a émis l'idée de lancer un projet pédagogique similaire consacré à l'art. Il a déjà mené des discussions à ce sujet, mais il faudra encore trouver un enseignant disposé à diriger ce projet. Dans le domaine de la culture, le budget a été considérablement augmenté. Auparavant, il fallait solliciter les artistes, désormais, l'inverse est le cas. Les associations jouissent toutefois toujours de la priorité en matière de dates. La commune avait proposé des dates alternatives aux organisateurs du festival « Book on », qui ne leur convenaient toutefois pas. Concernant les coûts de marketing, l'on s'inspire également d'autres établissements culturels et prévoit de diffuser son programme dans d'autres établissements culturels. Il ne s'agit pas d'un revirement, mais d'un processus visant à devenir une maison de la culture. L'idée d'un abonnement annuel semble judicieuse. La coopération avec d'autres établissements culturels est déjà en place, par exemple dans le cadre de coproductions. Le festival Bayota tient à cœur à la commune et ne cesse d'évoluer au fil des années. L'ArcA sera progressivement transformé en une maison de la culture moderne.

Quant à la sécurité dans la commune, M. le bourgmestre De Smet indique que les cambriolages sont en baisse, mais que la mendicité de porte-à-porte augmente. Les patrouilles de police sont également plus fréquentes dans la commune. Il est impossible de dissiper complètement le sentiment d'insécurité. Les agents municipaux coopèrent pour leur part. Le document sur la protection civile a été fourni par le ministère et est similaire à celui élaboré par la commune. En ce qui concerne le Hiermesweiher, il reste encore quelques points à clarifier avant que ce projet ne soit prêt à être mis en œuvre. La Cité am Bruch est également touchée par les inondations, et ces citoyens sont eux aussi invités à se manifester auprès de la commune dans le cadre de l'étude sur la protection des biens immobiliers. La commune n'est pas toujours seule responsable. Les citoyens ont également leur part de responsabilité. Le mémorandum du CSV concernant le « triangle Helfent » est en partie contradictoire, chacun exprimant des souhaits différents. Dans la mesure où les souhaits sont réalisables et servent l'intérêt général, ils seront mis en œuvre dans les meilleurs délais. En ce qui concerne les imprimés de la commune, ce poste a déjà été augmenté dans le budget, notamment en vue du nouveau magazine. Celui-

ci sera plus cher que l'ancien bulletin communal. Les services communaux y trouveront également leur place. La question du *Ruffbus* fait chaque année l'objet du même débat. Le temps de rejoindre Kirchberg ou Eich, la navette ne serait plus disponible pour tous les autres utilisateurs. La question de savoir si elle doit également circuler le dimanche dépend uniquement de l'utilisation qui en est faite. Les logements vacants sont un sujet délicat. Il n'est pas vraiment possible de les localiser, et la commune n'entend pas forcer les propriétaires à mettre leur logement en location. Un centre de la solidarité et l'écologie est un projet du CSV, pas de la majorité. Il concerne de nombreux acteurs, raison pour laquelle il est difficile de créer une structure supplémentaire dans ce domaine. De plus, il existe déjà certaines initiatives telles que le Repair Café et la boutique d'occasion au centre de ressources de Kehlen. Pour ce qui est du jumelage et des coopérations, tout le monde y tient. La commune vient de recevoir un projet du Cap-Vert qui sera soutenu financièrement.

Mme la conseillère Philippe fait remarquer que le coût du projet pédagogique s'élève à environ 41.500 euros par an pour 360 minutes par semaine. En ce qui concerne le matériel technique pour l'ArcA, celui-ci est indispensable pour être qualifié officiellement de théâtre, étant donné qu'il y a lieu de remplir certains critères. Quatre coproductions sont prévues pour 2026. De plus, le cachet des artistes est devenu plus cher, comme l'établissement est désormais membre de la fédération des théâtres. Un projet de grande envergure est également prévu pour 2027, qui nécessitera dès à présent 50.000 euros en 2026.

M. l'échevin Lang explique que depuis le 23 août 2023, on assiste à un changement de paradigme de l'intégration au vivre ensemble. On continuera à travailler au vivre ensemble dans la commune, ce de manière encore plus diversifiée qu'auparavant.

Mme la conseillère Smit-Thijs expose que le bâtiment scolaire Beiestack accueille actuellement huit classes, que la salle des enseignants a été nouvellement aménagée, de même que la salle de bricolage. Le bâtiment « Bei der Péitruß » est en cours de préparation, mais ne devrait pas encore s'avérer nécessaire l'année prochaine. L'objectif est d'utiliser au mieux l'espace disponible.

M. le bourgmestre De Smet ajoute qu'il est clairement avantageux de pouvoir travailler dans de petites classes, en particulier pour les enfants présentant des difficultés. L'enseignement inclusif signifie par ailleurs qu'il faut disposer d'espace pour les classes CTSA, c'est-à-dire les classes accueillant des élèves autistes.

M. le bourgmestre De Smet donne la parole à M. le conseiller Rauchs.

M. le conseiller Rauchs expose que le document budgétaire prouve que le pays, et partant aussi la commune, se porte toujours bien. Des finances saines sont rassurantes. Il faut parfois faire preuve de persévérance avant qu'une idée puisse être mise en œuvre. Il y a souvent de bonnes raisons à cela, tel que par exemple dans le cas du projet de construction de logements en collaboration avec le Fonds du Logement dans la rue de Dippach. La construction de logements par la commune dans la rue de Mamer ne figure plus dans le budget, de sorte qu'il part du principe qu'elle sera reportée. Il en va de même pour la Cité am Wenkel et les ateliers communaux. Peu avant les élections communales de 2023, le projet « A Schwalls » a été présenté aux citoyens, ce qui a suscité d'éventuels attentes et des désirs. Les citoyens sont impatients car ils ne voient aucun progrès et ils posent des questions. Qu'en est-il donc de ce projet ? Ne serait-il pas possible d'organiser une nouvelle réunion d'information afin de mettre les citoyens au courant des derniers développements ? En ce qui concerne le coordinateur sportif, il faudrait absolument rechercher le dialogue ; il en va de même pour ce qui est de la nécessité d'une troisième salle de sport. Ne serait-il pas possible d'impliquer davantage l'opposition, notamment pour plus de transparence envers les citoyens ? Qu'en est-il de l'écrivain public ? La commune propose-t-elle encore ce service ou n'y a-t-il pas de demandes à ce sujet ? Le budget prévoit également 200.000 euros destinés à la forêt. Il s'agit toutefois d'un montant différent de celui prévu précédemment. De quoi s'agit-il concrètement ? Sponge City est également une excellente initiative, dispose-t-on déjà de résultats intermédiaires ? Concernant l'éclairage public, il tient à souligner que certaines rues ne sont pas suffisamment éclairées. L'événement caritatif a permis de récolter 6.000 euros de dons, alors que le coût de l'organisation afférente a été de 30.000 euros. Les associations peuvent-elles toujours faire distribuer leurs flyers par la commune et ce service sera-t-il supprimé avec la parution du nouveau magazine ?

M. le bourgmestre De Smet remarque que M. le conseiller Rauchs a évoqué la circulaire du ministère. L'on peut s'estimer heureux pour le moment, mais la prudence est de mise. En ce qui concerne la construction de logements dans la rue de Dippach en collaboration avec le Fonds de Logement, le délai est normal. Malheureusement, on ne peut rien y changer. La construction de logements dans la rue de Mamer sera coordonnée avec le développement du PAP Brill. La mise en œuvre du PAP Brill étant actuellement prioritaire, les deux projets ne peuvent être réalisés en parallèle. La construction de logements dans la Cité am Wenkel devrait faire l'objet d'un appel d'offres l'année prochaine, après quoi les travaux pourront débuter. La construction des nouveaux ateliers communaux n'a pas été abandonnée, mais il convient ici de tenir compte du concept global et surtout de ne pas perdre de vue l'aspect financier. Le projet « A Schwalls » se poursuit, mais il s'agit d'un processus technique et ardu de longue durée. Il s'agit également de répondre aux exigences du ministère. Le projet a été partiellement révisé. Il s'y ajoute que de nombreux points doivent être clarifiés au préalable. La convention concernant le coordinateur sportif devrait pouvoir être signée à court terme par le ministère. En ce qui concerne la salle d'entraînement pour les clubs sportifs, il tient à souligner qu'environ 25 millions d'euros ont été investis dans les infrastructures sportives au cours des dernières années. Aucune parcelle appropriée n'a encore été trouvée, et cette nouvelle salle devra de surcroît s'intégrer dans le concept global. Il n'y a pas eu beaucoup de demandes concernant l'écrivain public, ce service étant désormais proposé par l'ASTI. Le montant de 200.000 euros concernant la forêt est destiné à un projet commun avec le collègue échevinal de la commune de Strassen. Il s'agit d'une demande du préposé forestier visant à acheter de nouvelles machines et à agrandir le hall. Le projet Sponge City se poursuit, la commune, a demandé des images satellites, mais n'a pas encore reçu de résultat intermédiaire. Il est difficile de trouver un consensus sur l'éclairage public. À Bourmicht, tous les lampadaires restent éteints la nuit. En ce qui concerne l'événement caritatif, l'on s'attendait à un plus grand écho. Les associations ont été informées par e-mail que la commune facilite la distribution de flyers pour les activités associatives et apporte son soutien à cet effet.

Mme la conseillère Philippe confirme que toutes les associations en ont été informées. L'association musicale locale a régulièrement recours à ce service.

Mme la conseillère Smit-Thijs ajoute que la commune dispose déjà de deux salles de sport avec trois terrains de jeu et deux piscines. C'est bien plus que ne possèdent d'autres communes.

M. le bourgmestre De Smet donne la parole à Mme la conseillère Schuster.

Mme la conseillère Schuster remercie M. le bourgmestre De Smet de lui donner la parole. Elle tient tout d'abord à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce budget, en particulier Sophie Humbert et Alain Kariger. Elle adresse également ses remerciements à Jessica Biver et Georges Franck. Elle remercie par ailleurs l'ensemble du personnel communal ainsi que les membres de toutes les commissions qui se sont engagés au service de la commune au cours de l'année 2025. L'exercice 2025 a été marqué par une croissance économique modérée sur le marché luxembourgeois. Selon le STATEC, le PIB réel devrait croître d'environ 1 à 1,2 %. L'inflation devrait se situer entre 2,2 et 2,5 %. En résumé, on peut dire que malgré un contexte européen difficile, le Luxembourg enregistre une croissance stable, quoique ralentie, soutenue par des mesures politiques ciblées et une reprise progressive dans des secteurs clés importants. Malgré cette légère croissance, il est important de planifier le budget communal avec clairvoyance, de gérer ce cadre financier central de manière responsable et de garantir la transparence à l'égard de tous les acteurs. En ce qui concerne les recettes non affectées, la commune percevra environ 46 millions d'euros en 2026, dont l'impôt foncier, l'impôt commercial et le *Fonds de dotation globale*. Ce montant est supérieur à celui de l'année précédente. Le budget ordinaire 2025 clôture avec 74 millions d'euros de recettes et 60 millions d'euros de dépenses, ce qui résulte en un excédent de 14 millions d'euros. De ce fait, le budget de consommation et de fonctionnement est très solide. Le budget prévisionnel 2026 prévoit 75 millions d'euros de recettes et 67 millions d'euros de dépenses, ce qui laisse également un excédent de 8 millions d'euros. Elle souhaite à présent aborder quelques projets importants. Certains ont déjà été évoqués, d'autres non. Elle souhaite toutefois revenir brièvement sur les terrains de beach-volley au parc Helfent, un point que le LSAP réclame depuis des années dans son programme. La question du sable a enfin été réglée, de sorte que les clubs concernés pourront utiliser les installations à partir de cette année.

Mme la conseillère Schuster fait remarquer que le SEA a ouvert ses portes à environ 480 enfants à la rentrée 2025/26. Il s'agit d'un projet crucial : accessible aux personnes à mobilité réduite, doté d'une infrastructure appropriée, de nombreuses salles thématiques, d'une cour de récréation attrayante avec un jardin d'herbes aromatiques, un toboggan, des réfectoires et bien plus encore. Qu'en est-il de l'accessibilité dans les autres infrastructures communales en général ? Sont-elles conformes à la loi ? Son groupe politique soutient pleinement ce projet. Il était nécessaire d'offrir plus d'espace aux enfants et de permettre un meilleur encadrement par le personnel. Elle souhaite saisir l'occasion pour se faire l'interprète d'un retour très positif. Lors de l'inauguration, certains enfants lui ont dit à quel point ils étaient surpris par l'attractivité et la générosité des locaux. Plusieurs employés ont également confirmé cette impression. Elle espère que les enfants et le personnel pourront utiliser ces locaux de la meilleure façon possible, comme c'est le cas dans les écoles de Bertrange. Il est prévu de rénover les anciens locaux du SEA. Quelle en sera la future affectation ?

Par ailleurs, Mme la conseillère Schuster explique que le projet « A Schwalls » est un projet gigantesque. Les travaux se sont poursuivis en 2025 et l'on y a apporté des ajustements afin de réduire le coût total. Certaines solutions ont pu être trouvées, d'autres doivent encore être élaborées. Un projet de cette envergure doit être planifié avec beaucoup de diligence, d'une part, afin de pouvoir le financer en tant que commune et, d'autre part, afin d'éviter des dépassements de coûts majeurs. En ce qui concerne les nouveaux ateliers communaux, ceux-ci ne seront pas construits tant que l'avenir de l'ancien bâtiment situé au centre du village n'aura pas été clarifié. Apparemment, une utilisation en rapport avec les écoles et le SEA serait étudiée. Est-ce exact ? Ce bâtiment, situé au centre du village, offre de nombreuses possibilités, par exemple pour y abriter un lieu intergénérationnel avec un Repair Café, des ateliers, des expositions, des cours de cuisine et de peinture, et bien plus encore. La cour intérieure offre également de nombreuses opportunités pour des projets en plein air. Cela permettrait de promouvoir davantage le vivre ensemble. Certains travaux sont prévus sur les infrastructures communales, notamment en relation avec les filtres de la piscine, la climatisation et la façade en bois.

Mme la conseillère Schuster explique que son groupe politique se réjouit particulièrement des nombreux projets prévus dans le domaine de la construction de logements dans les années à venir. La commune a acquis plusieurs logements qui devraient être loués en tant que logements abordables et se trouvent en phase d'achèvement. D'autres projets sont en cours de planification ou de construction. Il est important que la commune recherche régulièrement des possibilités d'acquérir et de louer des logements afin de soutenir différents types de ménages. Au cours des deux dernières années, elle a également demandé la mise en place de visites annuelles des logements afin de renforcer les échanges avec les locataires et de vérifier l'état des logements. Elle salue aussi l'initiative visant à louer des logements pour les jeunes actifs dans la rue de Longwy. Quel est à l'heure actuelle le nombre d'appartements de la commune, loués en tant que logements abordables ? Les visites annuelles se soldent-elles par une plus forte appréciation, voire un meilleur entretien des logements en question ?

Mme la conseillère Schuster explique que le 14 juillet 2021 a été une journée très difficile pour de nombreux citoyens en raison des inondations. D'innombrables mesures ont déjà été mises en œuvre, ce qui a entraîné des déviations et des restrictions pendant des années pour bon nombre de riverains. Son groupe se félicite expressément des travaux nécessaires déjà réalisés. D'autres sont en cours de planification, tels que la digue dans la rue des Champs, d'un coût de 100.000 euros en 2025 et de 750.000 euros en 2026, ainsi que des travaux de canalisation dans la rue de Mamer et les rues environnantes. L'ensemble du réseau de canalisation, d'une longueur de 80 km, sera en outre inspecté par caméra pour un montant de 1,2 million d'euros, inspection complétée par une analyse des risques de crues soudaines pour un montant de 260.000 euros. Elle espère vivement qu'une telle situation ne se reproduira plus. Elle se réjouit également que des travaux soient prévus dans la rue Rilsper. Elle tient toutefois à souligner que la responsabilité n'incombe pas uniquement à la commune. Chacun est également lui-même responsable de la protection de ses biens contre les inondations. Dans ce contexte, elle s'enquiert de l'état d'avancement du projet Sponge City, qui était déjà prévu dans le budget 2025. Parallèlement aux travaux de canalisation, la rue de Mamer sera réaménagée afin de modérer le trafic et de renforcer la mobilité douce, ce pour un investissement total de 10,8 millions d'euros. Un passage souterrain est par ailleurs prévu dans la rue Charles Schwall/Cité am Wenkel, ainsi qu'une passerelle entre la rue du Chemin de Fer et la Cité Eechels. Ces deux projets permettront aux piétons et aux cyclistes de traverser la voie ferrée en toute sécurité. Un budget total de 4,2 millions d'euros, dont 150.000 euros pour 2025 et

60.000 euros pour 2026 y est alloué. En matière de sécurité routière, elle souhaite aborder la question de la sécurité sur le chemin de l'école. Pour le LSAP, il est essentiel que les enfants puissent se rendre à l'école et rentrer chez eux en toute sécurité. Il y a un an déjà, on lui avait dit qu'un projet correspondant était en cours d'élaboration en commun avec les enfants et les parents. À son avis, les passages piétons font partie des éléments qui contribuent à la sécurité sur le chemin de l'école. Certains endroits sont dangereux, notamment dans l'obscurité, sous la pluie ou par temps de brouillard. Il conviendrait d'envisager des mesures à ces endroits, telles qu'un meilleur éclairage, des passages surélevés, des systèmes d'alerte, des empreintes de pas d'enfants, des figurines à des endroits stratégiques etc. Où en est ce projet actuellement ? Elle se réjouit qu'une somme soit prévue pour le réaménagement des aires de jeux. Bertrange compte 32 aires de jeux de cinq types différents. Certaines sont actuellement fermées, d'autres doivent faire l'objet d'un contrôle pour des raisons de sécurité. Une étude exhaustive a analysé les points positifs, négatifs et critiques et a abouti à un concept global convaincant. Les aires de jeux ne doivent pas nécessairement toutes être identiques. La sécurité est primordiale, mais il faut également tenir compte de l'adéquation des jeux à l'âge des enfants, de l'attractivité, de la durabilité des matériaux, de la présence de lieux ombragés, de possibilités pour les parents de s'asseoir et de bien d'autres aspects. Un nouveau concept est également prévu pour le parc Helfent. Elle a suggéré de ne pas penser uniquement aux enfants, mais aussi aux personnes âgées encore actives, notamment en raison des logements pour seniors adjacents. Après la rénovation, il importe que les aires de jeux soient régulièrement contrôlées, entretenues et gérées et qu'elles ne soient pas à nouveau négligées.

Mme la conseillère Schuster indique qu'il existe un terrain en friche derrière les maisons dans la rue Schauwenburg. Le budget 2025 affecte 20.000 euros et le budget 2026 15.000 euros à une étude sur la mise en place d'un jardin climatique. C'est une bonne initiative pour utiliser cet espace de manière judicieuse. Elle souhaite également revenir sur la place « Bei den Hunnen ». Malgré son parking souterrain, il serait très souhaitable de revaloriser cette place fortement imperméabilisée au centre du village, d'autant plus que quatre commerces vont prochainement ouvrir en face. On pourrait envisager davantage de verdure, des plantes, de grands bacs pour réduire le bruit et animer la place. Les appareils de fitness existants sont peu utilisés et pourraient éventuellement être déplacés dans le parc Helfent ou remplacés par des chaises longues. En plus, il serait judicieux de dresser un inventaire des places et des rues négligées dans les différents quartiers du village afin de les revaloriser progressivement. Le sentier pédestre le long de la route de Longwy est un projet réclamé de longue date par son groupe. Il constitue une liaison importante pour les quartiers situés au sud-ouest. Le projet est doté d'un montant de 150.000 euros en 2025 et de 770.000 euros en 2026. En 2023, l'opposition de l'époque a déposé une motion visant à diffuser en direct les réunions du conseil communal. Celle-ci est désormais mise en œuvre. Les réunions sont enregistrées en vidéo, puis mises à disposition sur le site web de la commune. Elle salue également l'idée de remplacer le bulletin communal par un magazine qui renseigne sur le fonctionnement de la commune, les événements et les associations, en tenant bien sûr compte de la durabilité.

Au sujet de la nature et de l'environnement, Mme la conseillère Schuster déclare que son groupe salue le contrôle régulier des forêts et les mesures prises pour préserver la biodiversité. Elle adresse ses sincères remerciements au préposé forestier et à son équipe. La Tiny Forest, plantée en novembre selon la méthode Miyawaki, est un projet formidable. Le parc solaire contribue lui aussi à la biodiversité, tout comme les prairies fleuries, très appréciées de la population. Toutes les associations ont signé une charte de durabilité en 2024. Une grande importance a été accordée au tri des déchets, mais la mise en œuvre se fait encore attendre. De nombreuses associations manifestent leur intérêt et ont déjà organisé des « green events ». Où en est concrètement ce projet et pourquoi sa mise en œuvre prend-elle autant de temps ? Le premier budget participatif de 100.000 euros a été un succès. Trois projets ont été réalisés. La commune a lancé un nouveau budget participatif pour 2025/2026, et elle espère que d'autres propositions suivront. En ce qui concerne les vélos en libre-service Vel'OH, elle doit malheureusement signaler qu'ils sont souvent utilisés à mauvais escient ou endommagés. Quelle est la situation actuelle et comment sensibiliser davantage la population ? Existe-t-il désormais des supports à vélos supplémentaires à des endroits stratégiques ? Quel est le concept global pour améliorer les pistes cyclables et la sécurité ? En ce qui concerne les associations, elle se félicite du nouveau lave-vaisselle mobile et du minibus, qui pourra être réservé dès 2026 et qui représente une réelle plus-value. Les salles de sport sont modernes et bien équipées. Néanmoins, il manque de la place. À long terme, la question d'un nouveau complexe sportif se posera. Il est important de se pencher sur cette question dès maintenant. La « Soirée du bénévolat » a été un franc succès et devrait être répétée. Le bénévolat est d'une

valeur inestimable pour la société. Elle exprime ses remerciements pour les comptes rendus des manifestations communales. Ce sont des événements précieux, mais il importe de continuer à examiner les budgets de manière critique. En ce qui concerne le marché d'hiver, la question d'une extension se pose. Elle désire également savoir si les exploitants de stands doivent payer un droit de stand pour le marché de printemps, le marché d'automne et la kermesse. Le programme de l'ArcA est varié et de grande qualité. Elle salue l'idée de le positionner davantage comme une maison de la culture ouverte. À quoi ressemble concrètement ce concept ? La maison des jeunes est un lieu extrêmement important pour les loisirs, les contacts sociaux et l'épanouissement personnel. L'Office social et Youth & Work sont également des points de contact indispensables pour les citoyens en situation de détresse. Pour conclure, elle aborde la question des jumelages. Depuis cette année, Bertrange compte trois communes jumelées. Ces échanges sont très enrichissants. Elle remercie à nouveau Jessica Biver pour son excellente organisation.

M. le bourgmestre De Smet répond que les impôts prélevés par l'État constituent le fondement de la situation financière. À la question de savoir quels bâtiments communaux sont conformes à la norme PMR, il peut notamment citer la Maison Schauwenburg et le Duerfhaus, grâce à l'ascenseur extérieur. Quatre autres bâtiments feront l'objet d'une inspection en 2026. Le projet gigantesque « A Schwalls » prend du temps, même si tout le monde aimerait l'accélérer. Le déménagement des ateliers communaux libère un espace précieux au centre du village. La commune souhaite recueillir des idées à ce sujet en commun avec les citoyens. Certains voudraient y construire une école, d'autres ont des priorités différentes. En été, on pourrait certainement organiser un Repair Café dans la cour intérieure, à discuter avec la Commission du Pacte Climat. Des visites des logements loués sont effectuées chaque année. Après les inondations de 2021, les habitants de la rue de Dippach et de la rue de la Pétrusse n'étaient pas toujours contents. Cependant, un projet a été mis sur pied en un temps record pour remédier à la situation et qui est maintenant sur le point d'être achevé. La rue Rilsperst sera également incluse. L'inspection par caméra de la canalisation porte également ses fruits. Ce projet a été présenté à l'Administration de la gestion de l'eau et retenu par celle-ci comme projet pilote. Il y aura une directive en ce sens à l'attention de toutes les communes. Il tient donc à remercier Christian Cloos, qui supervise ce projet. Le projet « De séchere Schoulwee » et le système de guidage des piétons seront mis en œuvre l'année prochaine. La transformation des aires de jeux et du parc Helfent a débuté. La rue Schauwenburg dispose d'un grand espace libre. Celui-ci devrait être transformé en jardin climatique, ce qui permettrait de revaloriser le quartier. On pourrait également y proposer des cours de sport, comme du yoga par exemple. La transformation de la place « bei den Hunnen » est difficile, mais des solutions sont à l'étude. Il est quelque peu surpris en ce qui concerne le tri des déchets, vu les possibilités de tri existantes. Le réseau de pistes cyclables est examiné par Mobicom. Quant à troisième salle de sport, il fait remarquer que toutes les communes n'encouragent pas le sport comme le fait Bertrange. Les événements organisés par la commune ont certes un coût, mais ils contribuent également à la cohésion sociale. Le collège échevinal ne manque pas de garder un œil sur les coûts. Les exposants de la kermesse et des marchés ne paient pas de droit de place. En 2026, ce sera la fête des 30 ans du jumelage avec Santa Maria Nuova, probablement ensemble avec les deux autres communes partenaires.

Mme la conseillère Smit-Thijs ajoute que les terrains de tennis ne seront pas seulement remis en état, mais qu'ils seront entièrement refaits, ce qui permettra de prolonger la saison sportive.

M. le bourgmestre De Smet donne la parole aux porte-parole des groupes politiques.

Mme la conseillère Schuster exprime sa gratitude pour les nombreuses précisions et explications fournies. Elle apprécierait que les conseillers communaux aient plus souvent un aperçu des coulisses, par exemple en visitant les services ou les infrastructures. Un échange renforcé entre la majorité et l'opposition permettrait de mieux répondre aux questions des citoyens et des associations. Le conseil communal des enfants est une très bonne initiative, mais il est regrettable que les échanges en cours d'année avec le conseil communal restent limités. Un conseil communal des jeunes serait un complément utile. Le LSAP continuera à soutenir tous les grands projets nécessaires, par exemple dans les domaines de la protection contre les inondations, des infrastructures, de la construction de logements et des aires de jeux. Dans le même temps, son groupe estime qu'il est important de sécuriser à temps les terrains appropriés afin de pouvoir planifier de manière proactive et intelligente. La commune dispose des moyens financiers nécessaires pour agir dans l'intérêt des citoyens et continuer à améliorer leur qualité de vie. Pour le LSAP, il est essentiel que ces moyens soient utilisés

de manière responsable. Elle continuera à s'impliquer de manière constructive au sein du conseil communal et espère que certaines de ses propositions seront entendues et mises en œuvre. Elle remercie tout le monde et souhaite à l'ensemble du personnel, au conseil communal, à tous les citoyens et à leurs familles avant tout une bonne santé, un joyeux Noël et une bonne année.

Mme la conseillère Schares explique que de nombreux points importants ont été abordés. Elle se dit reconnaissante pour les multiples explications et réponses. Il est évident que le projet de la maison de retraite est celui qui coûtera énormément d'argent dans les années à venir. Néanmoins, il faut veiller à ne pas faire des économies aux mauvais endroits et à ne pas trop réduire l'espace disponible uniquement pour avoir plus de chambres et perdre ainsi en qualité de vie. Même s'il s'agit d'un projet majeur, il faut éviter que d'autres projets n'en subissent les conséquences et ne soient négligés. Avant que tel n'est le cas, il faudrait être disposé à contracter un crédit. Un plan directeur pour les infrastructures serait judicieux. Là encore, son groupe serait heureux d'être informé en temps utile. Même si le CSV est dans l'opposition, il essaie d'apporter ses propres idées. Il ne s'agit pas d'une opposition qui s'oppose par principe à toute idée. Son groupe politique soutient les projets qui lui semblent judicieux et bénéfiques pour le développement de la commune. Cependant, l'essence et la priorité de certains projets ne correspondent pas toujours à ce à quoi le CSV peut s'identifier, ses priorités étant en partie différentes. Il serait appréciable de recevoir de temps en temps une brève mise à jour sur l'état d'avancement des différents projets ou études, simplement pour savoir ce qui se passe actuellement, car l'opposition est elle aussi souvent interrogée à ce sujet par les citoyens. Le CSV continue de miser sur la démocratie et la transparence, sur une coopération équitable, et s'efforcera de maintenir une politique d'opposition constructive à l'avenir. Elle remercie les personnes présentes pour leur attention et souhaite au conseil communal, à l'ensemble du personnel communal ainsi qu'à tous les citoyens de Bertrange un joyeux Noël, une bonne et heureuse année et une bonne santé.

M. le conseiller Globber fait remarquer que l'on peut être fier d'avoir élaboré un budget durable et orienté vers l'avenir pour 2026. La protection de l'environnement et du climat sont des tâches qui concernent l'ensemble de la société, et la commune montre la voie avec des mesures scientifiquement fondées, que ce soit par la coopération avec le Sicon, le préposé forestier ou le développement des infrastructures cyclables. Dans le même temps, les citoyens sont activement encouragés à apporter leur propre contribution, par exemple grâce à une prime de rénovation de 25 %, aux subventions pour les énergies renouvelables ou à la reconnaissance dans le cadre du concours « Natur Doheem ». La photovoltaïque est désormais la norme dans tous les projets communaux, et une coopérative énergétique est en préparation. La mobilité douce sera en outre améliorée grâce à l'aménagement de nouvelles passerelles au-dessus et de passages souterrains en-dessous des voies ferrées. Enfin, des investissements ciblés sont réalisés dans des terrains et des logements, pour un montant d'environ 1,5 million d'euros pour chacun des volets, afin de permettre aux étudiants, aux jeunes actifs et aux citoyens à faibles revenus de bénéficier de logements abordables. Il adresse ses sincères remerciements à toutes les personnes impliquées, et son groupe attend avec impatience la mise en œuvre de toutes ces mesures en 2026.

M. le conseiller Colabianchi explique que la commune de Bertrange se trouve en bonne santé financière. Cela ressort de toutes les prises de position et constitue un facteur essentiel pour les projets et les réalisations futurs, car les idées ne manquent pas. À l'avenir, la commune sera confrontée à des défis de taille et devra, tôt ou tard, contracter inévitablement un emprunt ; sur ce point, l'ensemble du conseil municipal est d'accord. M. le conseiller Weirich a indiqué que le débat budgétaire avait pour but de remettre en question les projets et de poser des questions, ce qui a été fait lors de la séance d'aujourd'hui. Mme la conseillère Schares affirme quant à elle que la déclaration du collège échevinal n'est qu'une simple fusion des programmes électoraux des deux partis majoritaires. Selon M. le conseiller Colabianchi, ceci n'est certainement pas le cas. En effet, plusieurs réunions ont été organisées afin de décider des projets à mettre en œuvre et de ceux à abandonner. L'opposition a également déclaré qu'il fallait accélérer la mise en œuvre des projets, étant donné qu'il y avait « stagnation ». Cela n'est pas exact non plus. Les grands projets nécessitent un travail préparatoire minutieux avant de pouvoir passer à la phase d'exécution. De plus, l'on ne se trouve même pas encore à la moitié de la législature, et il reste donc suffisamment de temps pour mettre les projets en œuvre. L'analyse ne sera effectuée qu'après six ans, à la fin de la législature, et ce non pas par le conseil municipal, mais par les citoyens lors des prochaines élections.

Selon M. le conseiller Colabianchi, comme ce n'est pas la première fois que le DP forme une coalition avec déi gréng, certains ont fait remarquer que la première collaboration n'avait pas été fructueuse. Il conteste ces affirmations de l'opposition en précisant que des projets importants ont été réalisés au cours de la législature en question : le réaménagement du centre du village selon le principe du « shared space », avec la renaturation du ruisseau de la Pétrusse, la création d'une aire de jeux pirates et d'un nouveau parking, l'ouverture de l'école « Bei der Péitrusse » et de l'école « Beim Schlass », l'agrandissement du SEA « Beiestack », des investissements massifs ont été réalisés dans les infrastructures du Sporting Bertrange, les « Amis de la Pétanque » ont obtenu un club-house, Bertrange est devenue la première commune à proposer un service gratuit de location de vélos électriques, le château d'eau a été rénové, le Duerfgaard a été aménagé, des bassins de rétention ont été construits, un cimetière forestier a été créé, des travaux coûteux ont été effectués au niveau de l'église, liste que M. le conseiller Colabianchi pourrait encore compléter. Prétendre que le travail accompli à l'époque n'a pas porté ses fruits revient donc à donner une image fautive de la réalité. Aujourd'hui, ajoute M. le conseiller Colabianchi, tous les partis s'intéressent au parc Helfent. Or, sans l'engagement du DP, celui-ci n'existerait même pas. En 1995, ce sujet a été abordé pour la première fois dans le programme électoral et accueilli par un petit sourire en coin par le CSV. Concernant les séances précédentes et le long débat budgétaire d'aujourd'hui, M. le conseiller Colabianchi constate que l'on invoque souvent une politique d'opposition équitable, constructive et critique. Malheureusement, cela n'a pas été le cas ces derniers temps, ou alors il a personnellement une autre interprétation de ces valeurs. Dans ce contexte, il exprime donc son respect au nouveau collègue échevinal et en particulier au jeune bourgmestre, dont les débuts ont été tout sauf faciles. Dans cette situation turbulente, M. le bourgmestre De Smet a su garder la tête froide et ne s'est pas laissé entraîner dans une campagne de dénigrement. À un moment donné, des images sont apparues, affichant des éléphants bleus gras et tristes et des souris vertes, accompagnées de textes qui se voulaient peut-être satiriques, sans que l'auteur ne maîtrise malheureusement l'art de la satire. Le DP n'a pas apprécié cette façon de faire de la politique, il n'y a pas réagi et ne le fera pas. Il préfère continuer à miser sur une bonne coopération constructive entre tous les partis et espère revenir à la situation antérieure, notamment en ce qui concerne la collaboration collégiale au sein du conseil communal de Bertrange. M. le conseiller Colabianchi espère que cette période quelque peu plus contemplative permettra de retrouver davantage de sérénité.

M. le bourgmestre De Smet remercie les porte-parole des différents groupes politiques. En fin de compte, il importe que chaque conseiller communal se mette au service des citoyens, quelle que soit sa couleur politique. Il déclare vouloir passer à présent au vote du budget rectifié 2025 et du budget 2026.

Le budget rectifié 2025 est adopté avec 7 voix pour (DP), 2 abstentions (déi gréng) et 4 voix contre (CSV, LSAP).

Le budget 2026 est adopté avec 9 voix pour (DP, déi gréng) et 4 voix contre (CSV, LSAP).

M. le bourgmestre De Smet remercie tous les conseillers communaux et souhaite à chacun de belles fêtes, une bonne santé et une bonne et heureuse année 2026. Il espère que la collaboration constructive au service des citoyens se poursuivra à l'avenir.

La séance est levée à 14h45